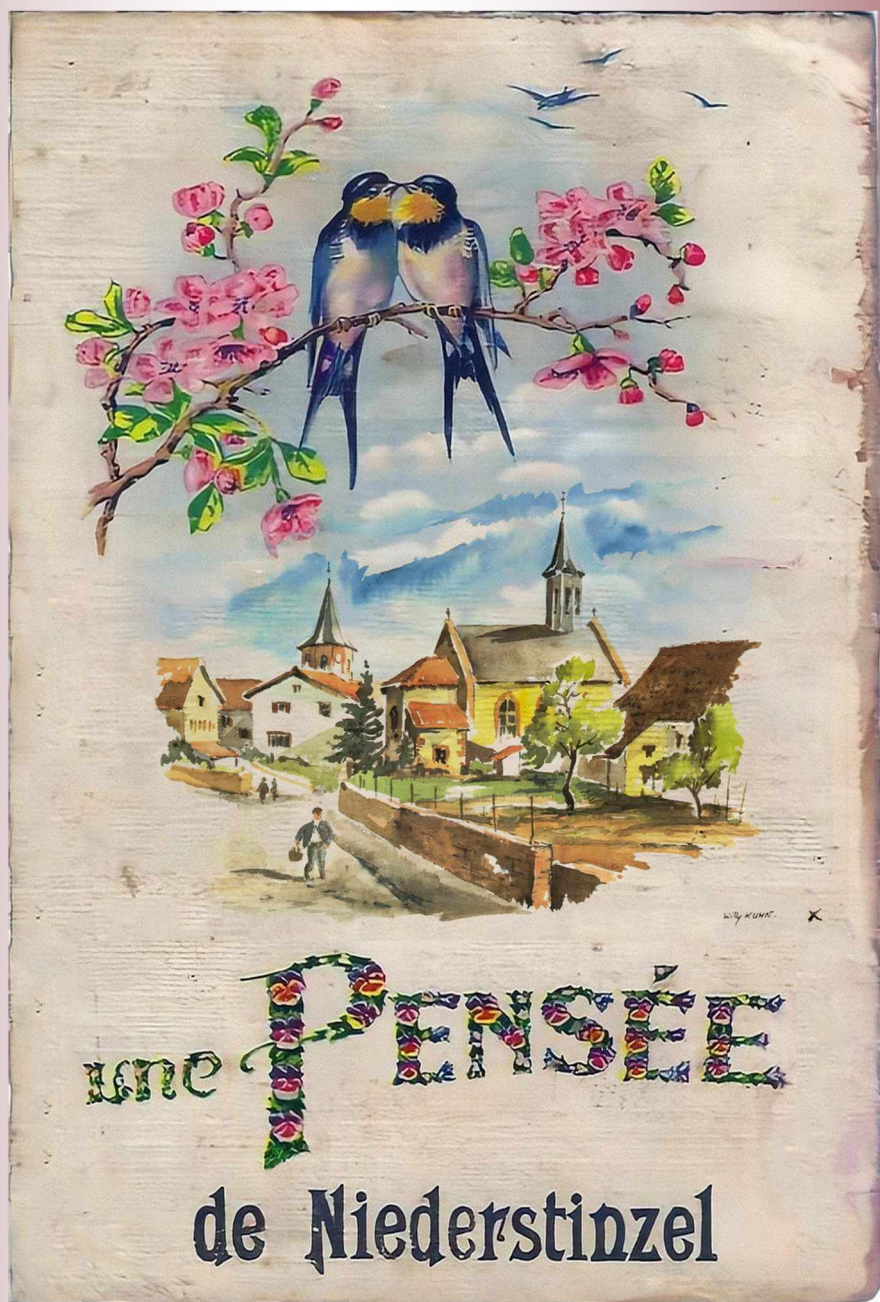
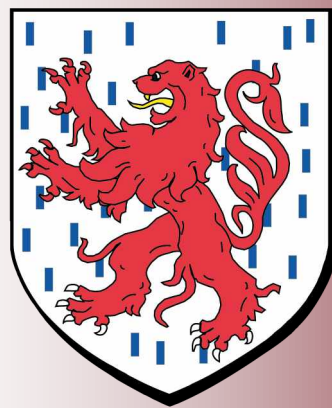


NIEDERSTINZEL



Le mot du Maire



L'Année 2023, aura connu son lot de déboires, un climat chamboulé ponctué par des catastrophes naturelles meurtrières, des coups d'états en Afrique, un couronnement et des attaques terroristes sans précédent. Elle restera marquée également comme ayant été relevée l'année la plus chaude dans l'histoire du temps.

Sur le plan Mondial, la guerre entre La Russie et l'Ukraine, qui s'est figée et s'éternise dans le temps, menace directement le continent européen et déstabilise le monde. Les territoires conquis par la Russie ne seront jamais rendus et l'Ukraine devra se faire une évidence. A défaut, l'Occident et l'Otan devront se préparer à la Guerre avec la Russie. La France devra également s'y apprêter.

Le Canada a vécu la pire année de son existence par des mégas feux de forêts, qui ont dévasté 18,5 millions d'hectares, dont la fumée s'est propagée jusqu'au Etats Unis, et dont les conséquences ne sont pas encore connues.

En Turquie et en Syrie, un double séisme d'une magnitude 7,8 a causé la mort de plus de 60 000 victimes, + de 100 000 blessés et plus de 2 millions de sans-abris. Une catastrophe naturelle de grande ampleur.

Le couronnement du Roi Charles III, le souverain de la Grande Bretagne et des pays du Commonwealth et son épouse Camélia, Reine adoubée. Le Royaume uni a légitimé ses nouveaux monarques.

Dans les pays du Sahel d'Afrique, des coups d'états survenus au travers de putschs au Niger (26/7) et au Gabon (30/8), et auparavant au Mali et Burkina Faso, ont entraîné le départ de notre Armée de ces pays. C'est un véritable tournant dans l'histoire de la coopération militaire France-Afrique.

Au Maroc, un séisme d'une amplitude de 7 a causé la mort de 3000 personnes avec plus de 5500 blessés. Ce désastre naturel a de plus marqué les esprits, que le Roi du Maroc a refusé l'aide humanitaire de la France, une décision non anodine, qui pose question !

Le 07/10, l'onde de choc, l'indicible horreur est arrivée en Israël. Le Hamas, organisation terroriste palestinienne, a commis l'ignominie en pénétrant dans Israël, pour massacrer dans des conditions les plus barbares, 1290 personnes, dont plus de 10 000 blessés toutes générations confondues, avec un nombre invraisemblable d'enfants et de femmes, pour être des "Juifs". Bon nombres de femmes ont été violées et des enfants ont été décimés avec une extrême sauvagerie par les terroristes. C'est un véritable "Pogrom". Plus de 230 otages ont été kidnappés et ramenés à Gaza. Manifestement Israël a baissé sa garde et l'ennemi intime, le Hamas en a profité, pour perpétrer un carnage humain. Israël en légitime défense, a déclenché la Guerre (l'Opération Glaive de Fer) par des bombardements intensifs, puis l'intervention militaire de son Armée Tsahal, au sol dans la bande de Gaza, avec des conséquences effroyables et mortelles pour la population, plus de 20 000 morts côté palestinien. Depuis, une centaine d'otages ont été libérés. Cette guerre sera longue si besoin et personne ne fera fléchir ou stopper Israël, qui s'est fixé comme seul objectif : Le retour des otages, la destruction militaire et la neutralisation des dirigeants du Hamas. La seule crainte est l'extension régionale du conflit au moyen orient. L'atrocité et la cruauté du mouvement islamique palestinien ont atteint son paroxysme.

Sur le plan de l'Europe, elle a démontré, courage politique et résilience dans le soutien en matériel militaire apporté à l'Ukraine. Elle devra se doter des moyens technologiques nécessaires à son appareil de défense, pour répondre aux menaces grandissantes. Plusieurs pays en ordre dispersé, ont procédé au réarmement militaire de leur armée. Dans cette course folle, L'Europe et la France (seule force nucléaire en Europe) ont tenté de rassurer ses partenaires, pour éviter tout sur armement et éparpillement des forces. On déplore tout de même qu'entre la France, l'Allemagne et la Pologne (tournés vers les USA), il n'y a pas grand consensus. L'Europe et l'Occident s'appuient également sur l'Otan, pour anticiper et s'apprêter à une guerre contre la Russie. Nous devons également nous y préparer.

Les feux de forêts survenus en Espagne, Grèce, Italie et Suisse, ont augmenté de 40 % tant en surface qu'en intensité, qui attestent ainsi l'inévitable accentuation du réchauffement climatique. Notre terre continue de brûler et l'on s'éternise de regarder ailleurs.

L'Europe a dû faire face également à un rebond migratoire à la hausse venu des pays du sud avec un phénomène nouveau, provenant de l'atlantique. Selon Frontex, 380 000 migrants et réfugiés ont débarqué sur le sol européen en 2023, soit une augmentation de 67 % par rapport à 2022. L'Italie, le pays le plus touché a sollicité une plus grande solidarité de ses partenaires. Un pacte européen sur la migration et l'asile a donc été établi.

En fin d'année, l'Europe a déploré le décès de deux éminents européen hommes d'Etat, Mr Jacques DELORS (ex-Président de la CE), et Mr Wolfgang SCHAUBE, (Ex-ministre des Finances allemand) tous deux architectes visionneurs affirmés et reconnus de l'Europe, qui leur a rendu hommage et dignité. .../...

Sur le plan National,

La réforme des retraites impopulaire et contestée, prévoyant un report de l'âge de départ de 62 à 64 ans, a donné lieu à de violentes manifestations successives. La loi a fini par être adoptée de force par l'article 49.3 sans vote au Parlement et aussitôt promulguée.

La création d'un réservoir d'eau à Sainte Soline, a provoqué une très violente manifestation, affirmant ainsi la fracture entre le pouvoir, les militants écologistes et les agriculteurs, mais aussi les difficultés à venir sur la gestion du captage de l'eau dans les nappes phréatiques.

Le suicide de deux jeunes adolescents (13 ans), victimes de harcèlements scolaires, qui atteste le danger intime des réseaux sociaux et la fragilité de notre jeunesse. Un plan ministériel officiel a été déclenché.

Une attaque terroriste isolée à Annecy, où un réfugié syrien, a poignardé quatre jeunes enfants de bas âge et deux adultes dans un parc public. La frayeur a pris place dans l'opinion publique.

À l'aube de l'été, des violences urbaines ont éclaté, cédant au prétexte de la mort d'un adolescent lors d'un contrôle de Police. Les cités se sont embrasées et des émeutes ont éclaté. Durant 08 jours, notre pays a été en proie aux pillages sauvages de commerces et destructions de bâtiments publics. Des élus et des mairies ont été pris pour cible. Les chiffres sont effarants : 66 Départements et plus de 2500 communes touchées - plus de 2500 bâtiments publics détruits - 250 écoles dégradées - 270 commissariats de Police et Gendarmerie littéralement attaqués - 30 mairies dégradées - plus de 3000 commerces pillés et voitures brûlées pour un préjudice non encore estimé. On note plus de 4000 interpellations dont des dynasties de délinquants (parents et enfants), issus de l'immigration et de surcroît des mineurs. À ce jour, eu égard au nombre d'arrestations, trop peu ont été condamnés par la justice. Epilogue : Le Pouvoir et l'Autorité ont été bafoués et outragés, désormais les affres de la dépossession sont manifestes. L'éveil des consciences résonne comme une évidence.

Durant l'été, sur le plan sportif, la coupe du monde de Rugby, riche en émotion, qui a apporté son lot de fierté populaire, de consolation (organisation, gestion et sécurité) et de déception (sportive), pour notre équipe nationale, qui a échoué son passage en ¼ de finale face à l'Afrique du Sud, qui remportera le trophée mondial. La victoire se jouant dans les détails et la gloire sourit à l'audace du vainqueur.

La visite officielle du Pape François à Marseille, avec une Messe devant 60 000 personnes avec un appel de solidarité aux migrants, qui selon lui ne cherchent pas à envahir mais juste l'hospitalité.

Courant septembre, à Crépol (26), Thomas, 16 ans, a été mortellement poignardé à la sortie d'un bal par des jeunes issus des quartiers et cités. Il ne s'agit pas là d'un simple fait divers mais d'un véritable fait de société, qui affiche et décèle l'hostilité entre les communautés.

L'attaque terroriste du 7/10 par le Hamas et le massacre perpétré en Israël, qui en légitime défense, a aussitôt répondu par le déclenchement d'une guerre, aux bombardements excessifs puis en pénétrant avec son armée Tsahal dans la bande de Gaza, a aussitôt généré des actes antisémites dans notre pays, qui se sont démultipliés en répercussion. Rappelons que 41 français ont été assassinés par la barbarie, dont 3 pris en otages. J'ai le sentiment, que cet évènement est un miroir prémonitoire de ce qui peut, ou va arriver chez nous en France. C'est un marqueur identitaire de ceux qui détestent notre pays. Présageons que ce n'est pas l'écho d'un désastre annoncé.

Courant octobre, à Arras, un nouvel attentat dans un collège, durant lequel un professeur, Dominique Bernard a été poignardé à mort par un ancien élève, d'origine tchétchène et radicalisé. L'Urgence Attentat réapparaît. L'effroi est manifeste.

Fin octobre, la tempête "Ciaran", suivie de chutes de pluies diluviennes, a provoqué des inondations et des crues stagnantes dans le Nord et au Pas de Calais. Des centaines de communes touchées avec des milliers de maisons sous l'eau. Une aide d'assistance européenne a été rendue nécessaire. Un préjudice non encore estimé. La solidarité est de mise.

Début décembre, à Paris, un unième attentat mortel au couteau d'un touriste allemand, avec des blessés par un franco-syrien radicalisé. La peur et l'insécurité sont omni présentes, car l'opinion prend conscience qu'en tout lieu et à tout moment, un tel fait peut se reproduire.

Enfin, mi-décembre, la loi attendue sur l'immigration a été rejetée par une motion des oppositions au parlement. Le texte rétorqué et durci a finalement été adopté par l'apport des droites de contraste. Le Président a sollicité la saisie du Conseil Constitutionnel. La censure annoncée s'est rajoutée à la confusion. Ce sujet majeur pour notre pays, ne doit pas être traité que par quelques hommes qui font la loi, mais par la loi qui fait les hommes, et donc par la volonté du peuple par un référendum.

L'année écoulée laisse apparaître la banalisation du mal, par le terrorisme et les violences dans notre pays, comme une réalité regrettable avec laquelle il faudrait composer, qui à mon sens, accentuent les fractures politiques et sociales. L'explosion des prix et l'inflation subies, attisent la convergence des crises sociales. Depuis l'automne, les agriculteurs ont placé les panneaux des municipalités à l'envers dans tout le pays, pour faire entendre le désespoir, qu'on marche sur la tête. C'est un signe de colère avant-coureur non entendu, je le déplore. Par-delà, La France dite silencieuse, qui se lève tôt le matin pour aller au travail "s'appauvrit", alors que dans le même temps, il y a celles et ceux qui profitent des prestations sociales, en partie issus de l'immigration, pour se complaire dans l'oisiveté. En outre, le lien entre l'immigration et la délinquance est avéré. Ces deux Frances sont irréconciliables et se retrouveront inéluctablement face à face. .../...

Sur le plan Régional, la Région Grand Est, qui au travers de l'élection de son nouveau Président, Philippe LE-ROY, cours éperdument à justifier son entité et ce malgré les efforts comblés de notre conseillère régionale Catherine BELRHITI, qui s'attèle au quotidien dans la proximité auprès des élus, qui en retour l'apprecie à juste titre.

Les Elections Sénatoriales, une pleine réussite pour nos sénatrices sortantes, Catherine BELRHITI et Christine HERZOG, dont on souligne une réelle consécration due à la faveur du travail accompli auprès des grands élus, qui ont été à la hauteur de l'évènement, et fidèles à leurs convictions dans leur choix de vote. A noter un regard bienveillant sur l'élection des nouveaux sénateurs, de surcroit Mickael WEBER et le docteur Khalifé KHALIFE.

Au niveau Départemental, nos Conseillers départementaux Christine HERZOG et Bernard SIMON, fidèles à leur ligne de conduite, se démènent à leurs tâches quotidiennes, pour soutenir les élus locaux dans leurs dossiers et subventions. Toujours à l'écoute et disponible si besoin pour nos communes.

Pour notre Député, Fabien DI PHILIPPO, dévoué et loyal à ses fonctions de parlementaire, il porte et élève en lui la générosité des hommes et femmes de notre territoire.

Au niveau de la Communauté des Communes de Sarrebourg Moselle Sud, le Président, M. Roland KLEIN, constant à lui-même, poursuit d'impulser et de promouvoir le pays de Sarrebourg dans le vivre ensemble et l'esprit de solidarité, pour attirer de nouvelles richesses, tant humaines que professionnelles.

Et enfin sur le plan local de notre commune,

La Signature du Pacte Armée/ Nation avec le Ministre de la Défense. Il s'agit là de l'engagement des communes à favoriser et d'accentuer un lien de rapprochement entre l'Armée et les collectivités. J'ai engagé notre municipalité dans ce sens. C'est une première dans notre village.

L'Adoption du contrat de Participation Citoyenne avec les services de l'Etat et la Gendarmerie avec désignation des référents de la commune, le rapprochement avec la Gendarmerie et la mise en place des panneaux spécifiques. C'est une décision innovante.

L'Assemblée générale des Anciens Combattants de l'UNC de Fénétrange, s'est tenue dans la commune. De mon côté, destiné à la présidence, j'ai laissé ma place, à M. DICOP Frédéric, qui a pris la relève de M. Charles HUBER. Le drapeau a été transmis, reste à savoir si la relève sera assumée.

Le 1^{er} dossier présenté lié au projet phare n'a pas été retenu, pour cause du cout exhaustive du montant des prix des travaux entre l'étude initiale (445 750 € HT) et l'offre présentée (accotements, bordures et trottoirs à plats au sol (718 333€ HT). J'ai aussitôt initié un projet complémentaire avec la projection des travaux de voiries sur les bordures biseautées existantes, qui déclenchera une réduction linéaire des bordures à créer, et forcément le rabais du montant des travaux.

Courant avril, les cigognes, après les avoir attirées par un nid artisanal, nous avons eu le bonheur de l'installation "historique" d'un couple de cigognes dans notre village, qui a donné naissance à deux premiers cigogneaux "Maxence et Elliot". Désormais, il nous appartient de préserver cette migration annuelle.

Durant l'été, la gestion studieuse de la chasse 2024/2033, qui a permis de recueillir le fruit financier de nos deux lots de chasse, pour la commune. C'est une noble réussite, pour le maire.

A l'automne, l'organisation du repas des Séniors avec une participation active des personne âgées, dans une salle décorée aux couleurs de l'automne, accompagnée d'une très belle ambiance musicale, qui a permis à nos valeureux personnes âgées de se retrouver entre eux autour d'un succulent repas sur fond de nostalgie. La chansonnette a pris part à l'ambiance. La cérémonie de remise du titre de maire honorifique avec médaille, à Didier KKEIN, et une médaille au 1^{er} adjoint, Jean Marie BOUR, a donné tout son sens à la reconnaissance de toute une génération, qui a œuvré au service de la commune dans le passé. Gageons que cette gratitude soit réciproque à notre égard. La promesse a été tenue et le flambeau est définitivement transmis. Une belle réalisation pour l'équipe municipale.

Le 11/11, la commémoration de l'Armistice, avec l'organisation du protocole cérémonial, regroupant 10 communes, une forte participation des élus, des autorités, des personnalités civiles et militaires, de la Gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des associations de l'UNC et leurs drapeaux, avec le faste du défilé sous la musique des Métronomes et une élogieuse cérémonie devant le monument aux morts. Encore un succès pour l'équipe municipale, qui a démontré toute sa faculté de rassembler.

En décembre, le déclenchement des travaux de rénovation interne des bâtiments religieux, (Temple et Eglise) en partenariat avec les conseils presbytéral et de fabrique. Pour le Temple, Le maire a désigné Didier KLEIN, pour le suivi des travaux. Ce dernier a regroupé une équipe de bénévoles, pour l'enlèvement des bancs du sol et le décrépissage des murs. Pour l'Eglise, les travaux seront assistés par Jean-Marie BOUR, 1^{er} adjoint. Encore un engagement de respecter par le maire. Désormais, place aux Artisans.

Enfin, mes remerciements et ma gratitude à l'équipe municipale, aux adjoints qui s'affairent à leurs attributions, aux conseillers municipaux et employés pour leur disponibilité et le travail accompli. Mes remerciements également aux associations et aux bénévoles, qui s'attachent à égayer et embellir la vie de notre village. Enfin toute mon affection à tous ceux, qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Et pour cette nouvelle année 2024 déjà bien entamée, auréolée de l'éminent défi des jeux olympiques, qui fera que durant tout l'été, le monde entier aura les yeux arrimés sur la beauté de notre pays, je vous réitère tous mes vœux de bonheur et de santé, qui est le socle de l'aboutissement de tout rêve.

Je crois en l'immanence des choses, qui donne tout son sens à la vie, tant à l'humain que la nature.

Avec toute ma Bienveillance.

Le Maire : Patrick SINTEFF

Organigramme du conseil municipal & commissions



**Le Maire
Patrick SINTEFF**



**Le 1er Adjoint
Jean Marie BOUR**
Responsable bâtiments communaux
& fleurissement

**Le 2ème Adjoint
Florent BERG**
Responsable entretien des terrains
communaux & salle des fêtes -
Réfèrent sécurité incendie

Agent d'entretien
Myriam SINTEFF

Secrétaire de mairie
Vicky SCHMELZER

Agent d'entretien
Romain WIRIKOFFE

Conseillers Municipaux

Alain BENNARA
Correspondant sécurité routière

Pierre Gabriel BERG
Aménagement fleurissement

Frédéric KOLOPP
Correspondant écoles

Sébastien MISCHLER
Aménagement fleurissement
Réfèrent photos

Loïc NEUROHR
Correspondant climat
Réfèrent liste électorale

Jacky SINTEFF
Correspondant forêt chasse pêche
Responsable atelier municipal

Denis WALTER
Correspondant voirie

CCSMS
Patrick SINTEFF
& Jean Marie BOUR

Syndicat des Eaux
Jean Marie BOUR
& Patrick SINTEFF



Correspondants défense
Jean Marie BOUR
Patrick SINTEFF

Conseil d'école du RPI
Florent BERG
& Frédéric KOLOPP

ETAT CIVIL 2023

DECES

- M. **BREY Richard** le 7 février 2023 âgé de 76 ans
- M. **GERNE Benoît** le 11 février 2023 âgé de 34 ans
- Mme **SCHAEFFER Marcelle** le 11 septembre 2023 âgée de 76 ans
- M. **WIES Francis** le 17 octobre âgé de 77 ans
- M. **MASSELON Pascal** le 25 novembre âgé de 69 ans

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants*

ARRIVEES

- M **SCHNEIDER Patrick** au 42, rue Principale

NONAGENAIRE - OCTOGENAIRE

- M. **KLEIN Jean-Paul** doyen de la commune né le 9 octobre 1931.
- Mme **WIES Gaby** doyenne de la commune née le 16 septembre 1934.
- Mme **KLEIN Camille** née le 18 juin 1935.
- M. **JAEHNERT Marcel** né le 10 octobre 1935
- Mme **TEUTSCH Geneviève** née le 7 janvier 1937
- M. **SCHNEIDER Louis** né le 6 juin 1936
- M. **KUNEGEL Eugène** né le 22 septembre 1937
- M. **FRANTZ Willy** né le 24 septembre 1937
- M. **ALBRECH Georges** né le 22 octobre 1937
- Mme **SCHNEIDER Andrée** née le 27 novembre 1937
- M. **DEOM Raymond** né le 20 décembre 1937
- M. **LEFEVRE Jean-Claude** né le 16 février 1938
- Mme **MULLER Denise** née le 8 mars 1939
- Mme **LEFEVRE Annette** née le 19 août 1940
- Mme **BERG Félicie** née le 19 avril 1942
- Mme **KILLIAN Cécile** née le 25 juin 1942
- Mme **KUNEGELL Elisabeth** née le 31 août 1942
- Mme **SCHNEIDER Suzanne** née le 6 novembre 1942
- Mme **NOE Lucie** née le 24 janvier 1943
- Mme **DEOM Hortense** née le 28 février 1943
- M. **KLEIN Paul** né le 4 mars 1943
- Mme **SEYER Thékla** née le 30 novembre 1944



PACS

- Mme **SCHMITT Fanny** & M. **SCHMELZER Arnaud**



“Homage”

à deux hommes, qui auront marqué de leur empreinte la vie dans notre commune.



Richard BREY : En souvenir de notre fidèle et dévoué “Bäcker”, qui durant 40 années, aura géré sa “Boulangerie Pâtisserie” au service des habitants du village et des alentours, qui était estimé pour son côté jovial et de Bienveillance.



Francis WIES : En souvenir, d’un fils du village, qui a profondément aimé, estimé et servi sa commune, lors d’un mandat auprès du conseil municipal de 1983 à 1989, puis à travers les mandats auprès de son épouse Yvonne (ex adjointe), tous deux dévoués à l’intérêt général et à l’embellissement fleuri de la commune durant des décennies. Respect et Gratitude.



Visite des Personnalités



Mme la Sénatrice et
Vice-Présidente Région
Grand-Est Catherine
BELRHITI

Mme la Sénatrice
et Conseillère Départementale
Christine HERZOG



Mme la Sous-Préfète
Anne LECARD



Contrat Armée / Nation



Le 20 avril, lors d'une visite au 1^{er} RI à Sarrebourg, du ministre de la Défense, M. Sébastien LECORNU, une convention a été signée entre le ministre et les élus invités, qui vise au rapprochement et à lier l'Armée et les Collectivités dans le but d'accueillir les militaires dans les communes, et également de faciliter l'accueil des militaires et leurs familles, pour favoriser leur intégration avec l'emploi des épouses, l'accès au logement et la scolarité des enfants.



Pour notre commune, en signant le pacte Armée/Nation, j'ai engagé notre municipalité dans ce sens à favoriser d'une part, l'accueil de militaires en cas de manœuvres ou d'exercices militaires et d'autre part, de faciliter l'accueil et l'intégration des militaires et leurs familles au sein de notre village, pour y vivre en propriétaire ou locataire. Il s'agit là d'une première historique.

Assemblée Anciens Combattants UNC



Le 17 juin, les assises de l'association des anciens combattants de l'UNC Fénétrange, se sont déroulées à Niederstinzeln, à la suite de l'invitation du maire. Après l'accueil chaleureux des participants, le maire Patrick SINTEFF, a donné la parole à Charles HUBER, qui préside l'Association depuis 30 ans. Ce dernier a annoncé sa décision de quitter la présidence et fait appel au maire, prédestiné de par sa longue carrière militaire à prendre sa succession.

Malgré la main tendue par l'ancien président, le maire, Patrick SINTEFF, a fait le choix de laisser sa place, à M. DICOP Frédéric, qui a pris la relève de M. Charles HUBER. Le drapeau a été transmis entre les deux présidents. Gageons que la nouvelle direction mise en place sera à la hauteur des enjeux à venir et que la Relève soit assumée.

Participation Citoyenne - Voisins Vigilants



Depuis sa prise de fonction, le maire a eu à cœur d'initier et d'inciter le rapprochement entre la Gendarmerie et la commune.

Le 23 février 2023, lors de la réunion du conseil municipal, la Gendarmerie est intervenue aux fins de présentation du dispositif 'Participation Citoyenne', qui après délibération a été retenue par la commune. Ce dispositif a pour vocation de nouer des relations plus étroites avec la Gendarmerie dans le but de renforcer le sentiment de sécurité aux habitants.



Le 7 juin, la commune de Niederstinzel a officiellement rejoint le dispositif 'Participation Citoyenne' avec la Sous-Préfecture de Sarrebourg - Châteaux Salins et la Gendarmerie, qui est un lien renforcé entre les forces de l'Ordre et les élus. Il s'agit d'un dispositif officiel encadré par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de la Police de sécurité du quotidien, qui permet aux habitants et à tout citoyen de s'impliquer dans la sécurité.

Dans la commune, six référents ont accepté d'être mis en lien direct avec la Gendarmerie, pour la prévention et la dissuasion de tous faits sortis de l'ordinaire, qui peuvent être transmis soit au maire soit directement à la Gendarmerie. Il s'agit là d'un tout nouveau lien avec la Gendarmerie et d'un engagement mémorable de la commune.



Projet phare : Aménagement et sécurisation de la rue Principale

Le 1^{er} dossier du projet phare du mandat lié à l'aménagement et sécurisation de la traversée de la rue Principale (création de trottoirs avec des bordures à plats au sol), n'a pas été retenu en raison du montant excessif des travaux présentés (718 333 € HT). Le maire a donc initié aussitôt un projet complémentaire, avec la projection des travaux de voiries insérés sur les bordures biseautées existantes, situées de part et d'autre à l'entrée du village et au centre, qui réduit ainsi la longueur linéaire des travaux à réaliser et par conséquent, la facture globale.

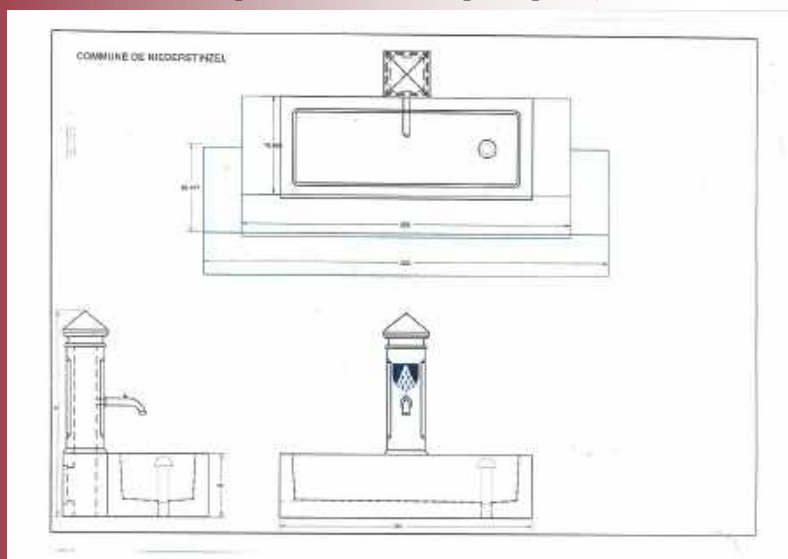
Ce projet complémentaire a été présenté au conseil municipal en début d'année 2024, pour un montant des travaux de 605 000 Euros HT, qui l'a retenu. Aussitôt, le dossier finalisé, a été transmis à la Sous-Préfecture en vue de l'obtention des subventions de l'Etat, appelées : DETR – DSIL.

A noter que les entrées et sorties du village (secteur Nord et Sud), bénéficieront également de cheminements piétons aménagés et sécurisés.

Durant les mois qui suivront, les demandes de subventions complémentaires seront également transmises à la Région, au Département Ambition Moselle, Amisur, et aux organismes de l'Agence de l'eau et de l'Environnement.

S'agissant de travaux de voiries sur la départementale RD 43 E et la commune ayant informé les services de l'Unité Territoriale de Metz en amont de son projet, le département s'est engagé à faire la pose d'un nouvel enrobé goudronné au profit de la commune sur l'ensemble de la chaussée aux frais du département.

Une réunion sera également organisée avec le syndicat des eaux de Berthelming, pour faire le point sur l'état de la canalisation d'eau potable dans la rue principale (secteur Nord et Sud).



Pour rappel, la commune profite des travaux de voiries, pour créer et installer au pied du monument aux morts, une fontaine à eau, qui sera alimentée par la source naturelle et souterraine de la rue de l'étang, qui jusqu'à ce jour n'a jamais été utilisé à bon escient. Cette fontaine a pour vocation d'emmener l'eau pure de la source au cœur même du village, pour permettre à la municipalité et aux habitants de bénéficier de l'eau gratuite et de réduire considérablement et d'économiser la consommation de l'eau potable, pour l'embellissement et le fleurissement du village.

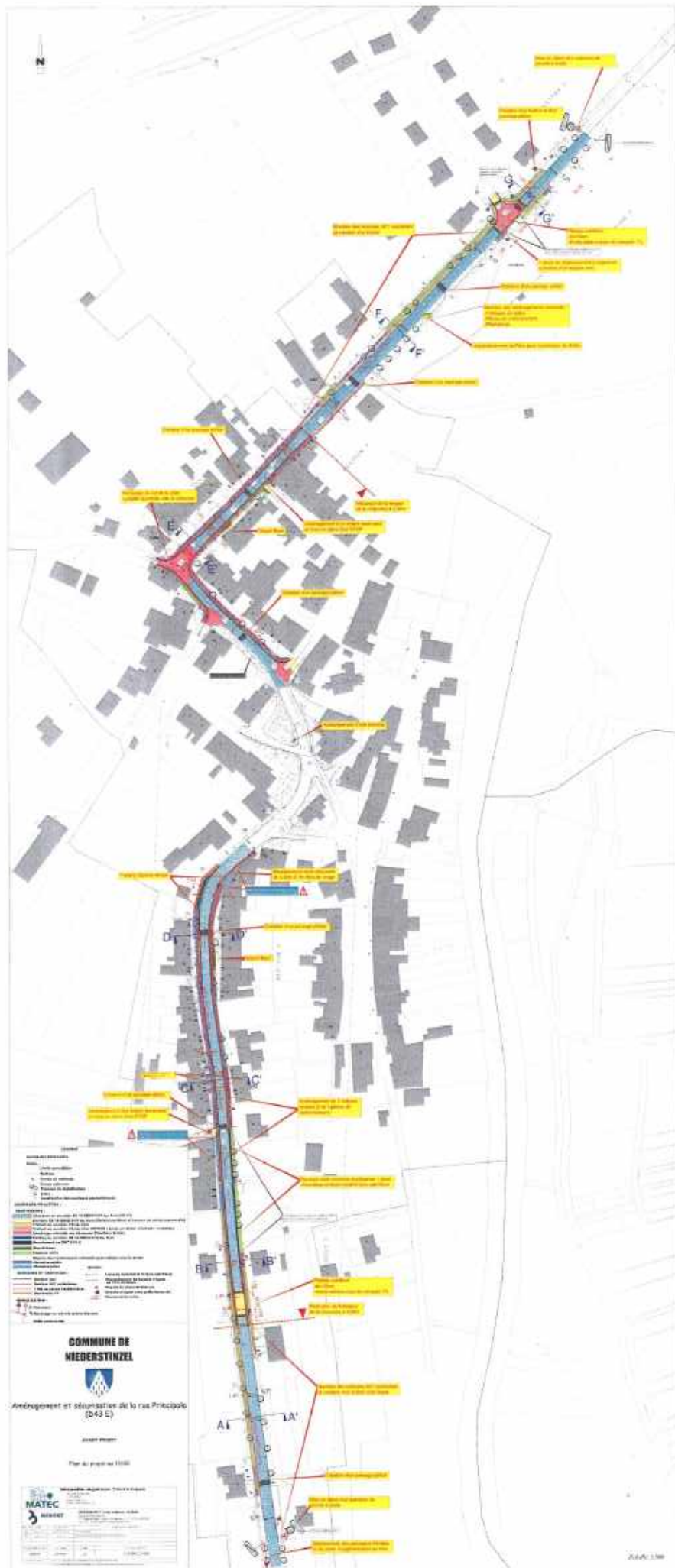
A noter que la municipalité disposera également d'une piste cyclable dans la traversée de la rue principale, créée par la CCSMS Moselle Sud de Sarrebourg, qui a pour vocation la ré attractivité du vélo et l'apport du cyclotourisme en toute sécurité dans notre commune.

En conséquence, Niederstinzeln, ses habitants, ses piétons, de surcroit ses enfants et les personnes âgées, méritent amplement d'avoir des trottoirs, des cheminements piétons aménagés et sécurisés, et des plateaux de ralentissements dans toute la traversée de la rue Principale de la commune, pour s'y déplacer à pieds ou en vélo en toute "Sécurité".

Les Perspectives 2024

Sur le plan de la commune, la finalisation du projet phare du mandat avec le défi du déclenchement des premiers travaux début 2025 avec comme objectif principal : Renforcer la sécurité routière dans la rue Principale du village (trottoirs, cheminements piétons et plateaux ralentissements). La création, fabrication et dépose avec alimentation d'une fontaine à eau (place du monument aux morts) – La création avec mise en place d'une piste cyclable avec la CCSMS insérée dans la rue principale – La création d'un nouveau regroupement des écoles primaires (RPID) - L'adhésion de la commune dans le Syndicat Scolaire (SIVOS) du projet de regroupement des écoles primaire au Pensionnat à Fénétrange - La réflexion du projet de rénovation de la mairie - Enfin, un nouveau projet verra le jour : la création d'une plaque commémorative comportant les noms des citoyens de la commune, "morts pour la France" durant l'ensemble des guerres et conflits du passé. Cette plaque sera apposée au monument aux morts et la place se verra attribuer le nom de place du "souvenir et de la mémoire".

Sur le plan national, le défi d'organisation des Jeux Olympiques d'été à Paris, les derniers ayant lieu en France en 1924. Gageons que nos sportifs de haut niveau seront au rendez-vous avec des défis de médailles à la clé. Les uns parlent de folie et les autres d'opportunité. L'avenir nous le dira et l'histoire l'écrira. Cet été, le monde entier aura les yeux émerveillés, rivés sur notre pays.



Les bonhommes de neige à Niederstinzsel



Les Cigognes

Bon nombre au village en ont rêvé sans y parvenir. De notre côté, le projet s'est concrétisé avec la volonté d'aboutir du maire et l'aide de passionnés des oiseaux et la nature (Jacky Hemmerter et Jacky Sinteff). Après avoir fabriqué la structure d'un nid artisanal (berceau + poteau), puis déterminé le lieu d'emplacement approprié au-dessus de la mairie, le berceau a été arrimé au poteau et l'ensemble du nid artisanal a été posé dans le sol début avril. Puis, après les avoir attirés, plusieurs cigognes se sont posées sur le nid.

Enfin, c'est historique dans l'histoire de notre village, un couple a pris place sur le poteau EDF de la mairie, pour y installer un nid naturel. Ce couple a donné naissance à deux cigogneaux au mois de mai, qui ont été baptisés aux prénoms de "Maxence et Elliot", et auront égayé tout l'été par leur présence au cœur même du village. A noter que le nid de création artisanale, sert aux escadrilles de passages.

Désormais, les cigognes font partie du patrimoine de notre village, et il nous faudra préserver et protéger cette migration annuelle, qui désormais fera partie intégrante de notre tradition dans la période d'avril à septembre.



Maxence & Elliot



Location chasse communale 2024/2033



Le conseil municipal, après avoir été mis au courant des conditions d'administration de la chasse fixées par les articles L.429-1 à L.429-18 du Code de l'Environnement pour la location des chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, et notamment le cahier des charges types arrêté par Monsieur le Préfet de la Moselle en date du 20 avril 2023.

Vu le procès-verbal en date du 2 octobre 2023, par lequel il est constaté que plus des deux tiers des propriétaires possédant plus des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location à la commune,

Vu l'avis de la commission consultative de chasse réunie le 13 octobre 2023, qui après consultation des membres présents, décide à savoir : de fixer à **622 ha** la contenance des terrains à soumettre à la location de chasse communale et de répartir en 2 lots séparés, dont la rivière "la Sarre"

constituera la limite séparative : lot n° 1 : La rive gauche de la Sarre et lot n° 2 : La rive droite de la Sarre, et d'accepter les Réserves et Enclaves suivantes :

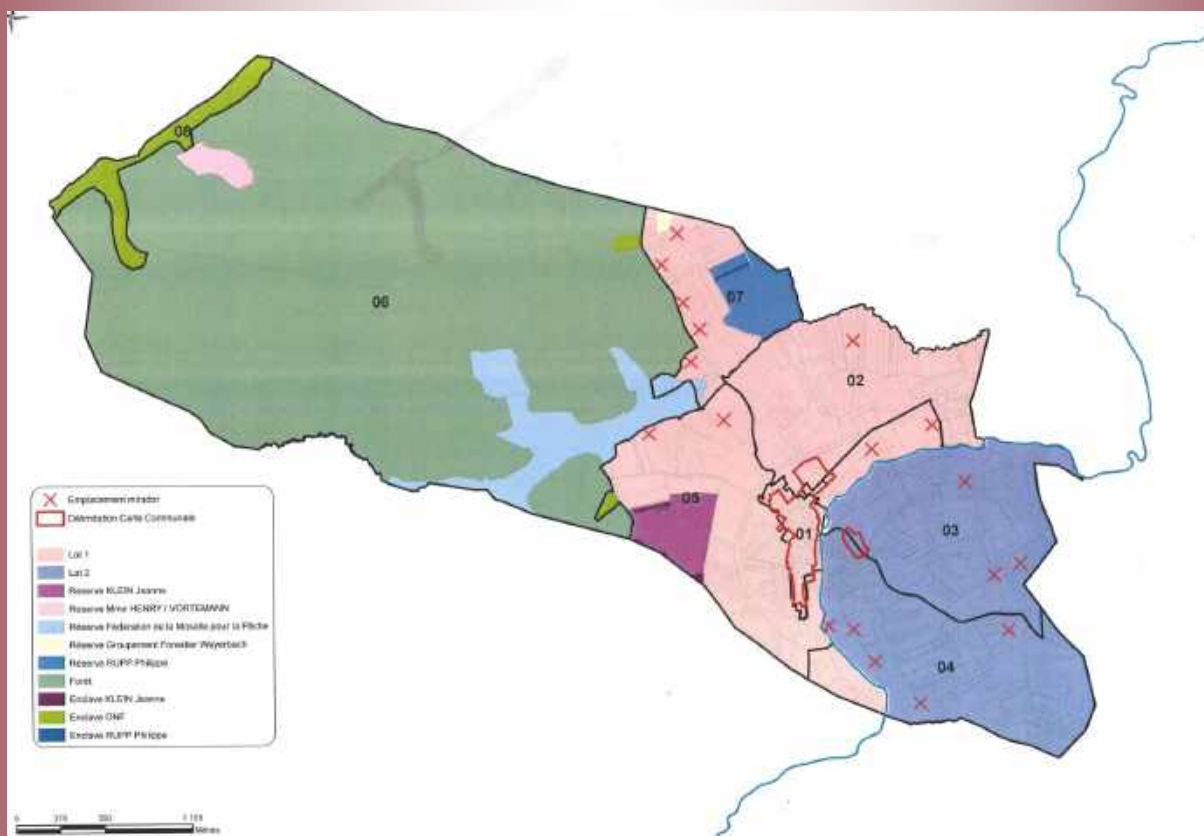
- a) Mme HENRY/VORTEMANN Josette : et la parcelles section 8 n° 19 soit un total de **08 ha 23 a 42 ca** et les parcelles section 8 n°20 et 21 ne sont pas acceptées comme réserve
- b) Mme KLEIN Jeanne réserve d'une **18 ha 84 a 52 ca** dont les enclaves section 5 n° 14, 15, 18, 19, 20, 21, 277, 278 279 et 280 d'une superficie de 1ha20a20ca
- c) La Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique **52 ha 10 a 51 ca** dont l'enclave des parcelles section 7 n° 173, 174 et 175 d'une superficie de 1 ha 69 a 60 ca
- d) M. RUPP Philippe **20 ha 41 a 41 ca** y compris les enclaves des parcelles section 7 n° 37 & 82 d'une superficie de 27 a 89 ca
- e) Le Groupement Forestier Weyerbach **1 ha 14 a 08 ca**, cette réserve a été refusée, car elle n'est pas en continuité de la réserve sur le ban de Diedendorf, mais elle touche une enclave.
- f) L'Office National des Forêts **25 ha 06 a 27 ca**

Un total de réserves et enclaves d'une superficie de 124 ha 66 a 13 ca

de mettre en location les 2 lots, par convention de "gré à gré", à savoir :

LOT n° 1 : situé sur la rive gauche de la Sarre d'une superficie de **271 ha de plaine** : attribué à l'association de la Chasse du Mosterwald, représentée par son Président, M. DALAISE Jean-François, dont le siège est Maison éclusière n° 16 – Canal des Houillères à 67260 ALTWILLER, pour un loyer annuel de **2 981 €**

LOT n° 2 : situé sur la rive droite de la Sarre en aval d'une superficie de **226 ha de plaine** : attribué à M. ROYER Raymond, dont le siège est situé 2, rue de la gare à St Léonard 88650, pour un loyer annuel de **1 800 €**.



Travaux de rénovation intérieure du temple

La municipalité a décidé la rénovation intérieure du temple, celle des façades, vitraux et toiture ayant été réalisée en 2016-2017. Dans la foulée, le maire et l'architecte Adrian Mathieu ont lancé les appels d'offres. Les lots ont été attribués pour un montant total HT de 90 000 €. Une subvention DETR de 19 732 € est acquise. La commune s'est engagée pour une aide de 12 602 €, le solde sera à la charge de la paroisse protestante. Pour diminuer cette dépense, une équipe de bénévoles ont entrepris un gros chantier préparatoire : démontage des bancs, démolition du plancher vermoulu, décapage du plâtre et des crépis des murs de la sacristie, enlèvement de quelques poutres vermoulues, mise en déchèterie des déblais et rangement des bancs et mobiliers dans la salle de l'amicale des sapeurs-pompiers. Ces travaux des bénévoles permettent aux professionnels de commencer la restauration dans les meilleures conditions. L'échafaudage a été mis en place début d'année 2024. La mise aux normes électriques suivra, de même que la réalisation des nouveaux enduits ainsi que la pose du nouveau parquet et la remise en peinture du chœur et de la nef, ainsi que la restauration de certains vitraux. La promesse a été tenue par le maire. Désormais place aux artisans.



Travaux de rénovation électrique de l'église

Au cours de l'année écoulée, la municipalité a également décidé de faire la rénovation avec mise aux normes électrique de l'église catholique. Les travaux de mise aux normes s'élèvent à 11 146 € HT, présentée par l'Entreprise KS Electricité de Lohr. Une subvention DETR de 3 251 € est acquise. La commune s'est engagée pour une aide de 1875,76 €, le solde sera à la charge du conseil de fabrique. Il s'agit là également d'un engagement tenu et respecté par le maire.



Journées citoyennes



Les Brioches de l'amitié

Durant la journée du samedi 14 octobre 2023, les membres du conseil municipal ont effectué la valse du porte à porte auprès des habitants pour effectuer la distribution des Brioches de l'Amitié, qui a permis de récolter la somme de 578 € qui a été reversé à l'association des Parents de personnes avec handicap de la région de Sarrebourg. Remerciement à l'ensemble des donateurs, qui ont fait preuve de générosité.



Maire Honoraire & Médailles



Le Maire Patrick Sinteff a saisi l'opportunité du festin des anciens, pour mettre à l'honneur son prédécesseur Didier KLEIN et son 1er adjoint Jean-Marie BOUR.



La cérémonie de remise du titre de maire honorifique avec médaille, à Didier KLEIN, et une médaille au 1^{er} adjoint, Jean Maire BOUR, a donné tout son sens à la reconnaissance de toute une génération, qui a œuvré au service de la commune dans le passé. Gageons que cette gratitude soit réciproque à notre égard. La promesse a été tenue et le flambeau est définitivement transmis. Une belle réalisation pour l'équipe municipale.



Repas des Séniors



Après trois années d'interruption en raison de la Pandémie du Covid, la municipalité a organisé le dimanche 08 octobre 2023, la reconduction du Repas des Séniors dans notre salle communale, qui aura rassemblé une participation active de nos séniors avec au menu, un repas gourmet avec le traiteur Gangloff de Sarre Union, le tout accompagné d'une très belle ambiance musicale de M. René Muller, dans une salle décorée aux couleurs de l'automne, qui a permis à nos valeureux ainés, de se retrouver entre eux autour d'un succulent repas gastronomique sur fond de nostalgie. La chansonnette a pris part à l'ambiance. Une noble réussite pour l'équipe Municipale.







Armistice du 11 novembre



Armistice : Lorrains et Alsaciens unis pour la commémoration

La commémoration de l'armistice de 1918 a réuni des maires de tout le canton de Fénétrange et ceux de la toute proche Alsace Bossue. Une délégation militaire du 1 RHC de Phalsbourg sous les ordres du Capitaine Capon, les anciens combattants des sections locales et les sapeurs-pompiers de Fénétrange et Berthelming ainsi que leurs JSP étaient présents. Rassemblés place de la mairie, les hôtes de la commune sont partis en cortège vers le monument aux morts, aux pas rythmés par la fanfare « Les Métronomes » de Bénestroff. Arrivé au monument, les sections militaires et les associations civiles se sont alignées autour du maire et des élus invités, la sénatrice Christine Herzog, le député Fabien Di Filippo, le conseiller départemental Bernard Simon et les maires.

Après la levée des couleurs sous les ordres du lieutenant des SP Laurent Blettner, la sonnerie « Aux Morts » et le chant de la Marseillaise, le cortège a repris la route vers la cour de l'école, où le maire Patrick Sinteff a remercié de leur présence les groupes de l'UNC, de l'UNP et leurs porte-drapeaux, les militaires, les sapeurs-pompiers, l'abbé Patrick Muller, le pasteur Wolfram Steuernagel, les musiciens et les habitants de la commune. Il a aussi salué les enfants du village, qui ont eu droit à un petit drapeau tricolore en cadeau souvenir. Sur ce, le maire a convié tout le monde à partager le verre de l'amitié et de réconfort offert dans la salle du Préau.





Donneurs de Sang Bénévole

Fénétrange Niederstinzel Postroff Wolfskirchen

L'année 2023 vient de s'achever et comme les années précédentes, l'association des donneurs de sang bénévoles vous présente le bilan des collectes qui se sont déroulées au courant de l'année.

Fénétrange.	6 janvier	54 donneurs
Wolfskirchen.	12 mai	51 donneurs
Niederstinzel.	13 octobre	36 donneurs

Soit un total de 141 donneurs, en baisse sur les autres années.

Il est à noter que le don du sang est indispensable, un appel est dès à présent lancé à toutes les personnes pour donner un peu de sang pour sauver des vies humaines, le sang étant à ce jour irremplaçable.



Collecte 2024

Fénétrange :	05/01/2024
Wolfskirchen :	10/05/2024
Niederstinzel :	11/10/2024

« Alors n'oubliez pas de donner votre sang en 2024 pour que d'autres puissent continuer à vivre »



Un grand remerciement à l'ensemble des donneurs ainsi qu'aux communes pour la mise à disposition des salles pour la réussite des collectes.

Merci également à l'ensemble de la population pour l'accueil lors de la vente de nos calendriers.

Pour cette nouvelle année qui se présente, je me fais l'interprète du comité pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et une très bonne santé

Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année

Le Président : Dany KLEIN



Le Mot du Président

Une année intense et une épargne record



Succès de notre 2^{ème} marche populaire avec près de 550 marcheurs, 300 repas Jambon Vigneron préparés par l'équipe du Top Chef Jean Marc, plus de 200 saucisses-merguez, de nombreuses tartes maison et aussi quelques futs de bière ont contribué à la réussite de cette

journée malgré une chaleur caniculaire et quelques malaises avec interventions et remerciements aux sapeurs-pompiers, aux secouristes et au docteur Weinling.



Un Grand Merci à l'ensemble des membres du Comité et leurs conjoints, aux nombreux bénévoles arborons pour la 1^{ère} fois les Teeshirts vert pomme du Sparclub, aux associations qui nous ont prêté le matériel (Sport Culture Loisirs & Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers) et à la commune pour le soutien administratif.



Un repas Baeckeofe a été offert par la suite aux bénévoles.

Les membres du Sparclub « Au Bon Coin » ont également participé à quelques marches populaires dans les communes environnantes dont 50 sociétaires à celle du Loup Gourmand à Wolfskirchen le 8 mai dernier

Le remboursement des épargnes et le repas festif et musical se sont déroulés dans la salle des fêtes de Kirrberg le 19 novembre en présence de 150 personnes : un record de participation et à cette occasion nous avons franchi le seuil symbolique de 100 000€ qui ont été remboursés par chèque aux sociétaires : incroyable mais vrai.

Le calendrier 2024 a été distribué aux sociétaires, la 1^{ère} levée est fixée au 21 janvier et les suivantes se dérouleront 1x par mois, en général le 3^{ème} dimanche à 11h30 et il faut noter que le bar de la salle communale « Le Préau » **est ouvert à tous** dès 10h30.

Manifestations 2024: 3^{ème} marche populaire le **dimanche 30 juin**
et remboursement des épargnes avec repas le **dimanche 17 novembre**.

Meilleurs vœux pour 2024 en espérant que les conflits mondiaux en cours puissent trouver des solutions pour atténuer la souffrance des populations concernées.

Pour le comité et les membres du Sparclub « Au Bon Coin »,
Son Président : KLEIN Didier



Le mot du Président,

Bilan de l'année écoulée et quelques rendez-vous marquants pour l'année 2023, comme la sortie en bus à Alteckendorf avec 57 marcheurs, qui ont pu profiter d'un beau parcours et également d'un bon repas !

A noter, que nous avons terminé cette belle journée par l'obtention d'une coupe et pas la moindre, celle des Premiers !



La 2e sortie a eu lieu le 25 septembre à Réding avec 53 marcheurs et de nouveau, nous avons été les plus nombreux donc encore l'obtention d'une coupe !

L'association a participé au frais de repas pour l'ensemble des participants inscrits à cette sortie.

Puis la 3e sortie était sur le thème de Noël et nous avons donc pris une destination hors de nos frontières à savoir Stuttgart—55 lutins marcheurs ont profité de cette belle journée pour découvrir le marché de Noël et tout le monde à l'unanimité pour dire qu'il est « Magnifique » !

Le transport bus a été pris en charge en totalité par l'association soit un coût de 1 400 €.

L'année 2024, des sorties sont déjà en prévision, vous recevrez sous peu un flyers vous informant du programme à venir.

A vous tous, amis, membres ainsi qu'à vos familles, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2024 dans la joie et la bonne humeur !

Le Président : Alphonse WINKLER



Sport Culture Loisirs & le Sparclub "Au Bon Coin"		vous présentent le calendrier de quelques marches dans les environs de NIEDERSTINZEL en 2024	
WINKLER Alphonse 06.06.06.82.22		KLEIN Didier 06.70.20.85.79	
Nota: certaines dates peuvent être modifiées par les organisateurs			
4 février	MACKWILLER		IW
11 février	DURSTEL		IW
10 mars	SARRE-UNION		IW
24 mars	GOSELMING	Gym Goss	
1 ^{er} avril	TROIS MAISONS	Lundi de Pâques	IW
7 avril	ALTWILLER - MONTBRONN		IW
14 avril	BAERENDORF	Comité des Fêtes - Marche de printemps	
21 avril	DOLVING	Marche de printemps	
28 avril	BETTORN	Après midi	
1 ^{er} mai	BURBACH		
8 mai	WOLFSKIRCHEN	Wolf Anim	
11 & 12 mai	HÖLVING		IW
Mercredi 15 mai à 18h	DOLVING	CV Sarrebourg - Abreschviller guide du jour KLEIN Didier	
Du 18 au 20 mai	SAINT QUIRIN	Rando Moselle	
19 mai	BINING - SCHOENBOURG		IW
20 mai	DIEDENDORF	Lundi de Pentecôte par le Sparclub	
Mercredi 12 juin à 17h30	BAERENDORF	CV Sarrebourg - Abreschviller guide du jour KLEIN Didier	
15 juin	HERBITZHEIM	Marche de Nuit	IW
16 juin	HARREBERG		
23 juin	MITTERSHEIM	Amicale des sapeurs pompiers	
23 juin	DOMFESSEL		IW
30 juin	NIEDERSTINZEL	Sparclub - repas sur réservation	
21 juillet	BELLES FORETS	Tel est Ton Grand Cœur	
21 juillet	SARRALBE		IW
18 août	HULTEHOUSE		IW
1 ^{er} septembre	GOSELMING	Arboriculteurs	
1 ^{er} septembre	HELLERING	Club de Gym	
8 ou 15 septembre	ERSTEIN ou SCHWEIGHOUSE sur MODER	Sortie Bus & Fête locale	IW
22 septembre	REDING	ADEL	
29 septembre	LANGATTE	Octobre Rose	
Mercredi 2 octobre à 14h00	NIEDERSTINZEL	CV Sarrebourg - Abreschviller guide du jour KLEIN Didier	
Décembre	?????	Sortie Bus pour Marché de Noël à définir	

Société d'Arboriculture

Au courant du mois d'août, la société d'arboriculture de Niederstinzeln s'est rassemblée pour élire un nouveau comité. Les 19 membres ont élu comme président Emmanuel Schmelzer, comme trésorière Vicky Schmelzer et comme secrétaire Dominique Deom.

Reprendre cette association c'est maintenir un savoir faire et une vieille tradition.

Ramasser et distiller ses propres fruits que de les laisser pourrir au sol c'est préserver, voir créer de nouveaux vergers.

Distiller son eau-de-vie avec un alambic

Récolter des fruits mûrs, tombés au sol, laisser fermenter en fût, la fermentation terminée, fermer hermétiquement le fût, jusqu'au jour de la distillation



Principe de la distillation
Elle se fait en une ou 2 passes que l'on chauffe au bain-marie aux alentours de 80°C

La distillation est très réglementée, l'association doit déclarer l'ouverture de campagne et chaque membre doit effectuer une déclaration à la douane avant la distillation, afin d'avoir l'autorisation de distiller.

Pour tout renseignement sur l'association ou pour devenir membre vous pouvez contacter le président.





Conseil de Fabrique



Afin d'assurer la sécurité de tous les participants aux offices religieux, le conseil de fabrique a validé les travaux de remise aux normes de l'électricité.

Les photos ci-dessus montrent la vétusté de l'installation.

Après prospection, la société KS ELECTRICITE 67290 LOHR proposée par le conseil de fabrique a été retenue lors de la délibération du conseil municipal.

Le montant total des travaux est de 11 146,50 euros.

Une subvention DETR de 35% soit 3 901,88 euros et une participation de la commune de 20% soit 2 229,30 euros permettent de réduire le montant à charge pour la paroisse.



Mais la somme à payer reste conséquente puisqu'elle est de **5 015,93 euros** à charge pour le conseil de fabrique. Merci pour vos dons.



RAPPEL.

Pour tout don nominatif et sur demande de votre part, vous recevrez en retour un « Reçu dons aux œuvres » permettant une réduction d'impôts.

Merci pour votre générosité.

*Les membres du Conseil de Fabrique vous présentent leurs
Meilleurs Vœux de Santé, de Paix,
de Joie et de Bonheur.*

BONNE et SAINTE ANNEE 2024.



La présidente
Sylvie BOUR

Conseil Presbytéral

L'année 2023 s'est achevée par une veillée œcuménique célébrée à l'Eglise Saint Martin de Niederstinzel le 22 décembre.



2024 sera placée sous le signe des travaux pour notre Temple.

Vous n'êtes pas sans le savoir que notre Temple laissait apparaître ses traits de vieillesse ; c'est pourquoi, la municipalité avec le soutien de la paroisse a pris la décision de rénover l'intérieur. Les travaux de mise aux normes électriques, le changement du parquet, la restauration des vitraux, crépis et peintures seront réalisés.

Aucun culte ne pourra être célébré pendant la durée du chantier. Nous invitons nos paroissiens qui le souhaitent à rejoindre les lieux de cultes avoisinants. Pour alléger nos dépenses, des bénévoles de notre paroisse se sont rassemblés à l'automne pour démonter les bancs, démolir le plancher, décaper les murs de la sacristie.....

Nous les remercions chaleureusement.

A l'issue du chantier un moment de convivialité a été organisé par les conseillères presbytérales.



Nous remercions également l'amicale des Sapeurs-pompiers pour la mise à disposition de leur local pour stocker les bancs pendant la durée des travaux.

MERCI aux généreux donateurs et aux bénévoles, qui œuvrent toute l'année pour le bon fonctionnement de notre Temple.

Meilleurs vœux de santé,
joie, bonheur et paix
pour 2024



Les conseillères presbytérales : Marie-Louise KRUGER & Sonia KLEIN

La page des écoliers

La classe de CM1/CM2 de l'école de Romelfing compte cette année, 18 élèves originaires des 3 villages du R.P.I. : Niederstinzeln, Berthelming et Romelfing.
L'année a été riche en activités et sorties.



Janvier : la neige surprend notre région, le bus ne circule pas. La dizaine d'élèves présents profite des joies de la neige et du froid !



Février : fabrication de masques de Carnaval à la manière de Vassily Kandinsky.



Mars : Pâques et chacun repart avec sa Zobette la poulette.



Avril : visite du musée de la Faïencerie à Sarreguemines. De la fabrication d'une assiette à sa décoration. Sur les traces de la faïence dans la ville.



Juin : fête des écoles à Romelfing

Octobre : semaine du goût. Intervention de M. Kremer et de son équipe du *Grognon et ses délices* pour la découverte des différents saveurs.



9 Novembre : journée « Non au harcèlement » Dress code bleu. Fabrication d'un porte-clés.



Excellente année 2024 !



École Maternelle

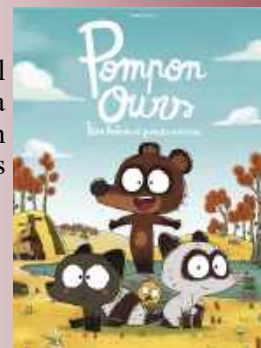
En janvier 2023, l'école de Berthelming comptait 26 élèves : 14 élèves de petite section, 5 élèves de moyenne section et 7 élèves de grande section.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 l'école de Berthelming compte 28 élèves : 10 élèves de petite section, 12 élèves de moyenne section et 6 élèves de grande section.

Voici quelques projets pédagogiques qui ont rythmé l'année 2023 :



Vendredi 10 mars 2023, dans la cadre du festival Alonzanfan, les élèves se sont rendus au cinéma de Sarrebourg pour voir le film d'animation "Pompon ours, Petites balades et grandes aventures".».



Mardi 30 mai, dans le cadre d'un projet sur le thème de la maison, la classe est allée visiter la maison du Clément à Belles-Forêts.



Mardi 13 juin, la classe maternelle s'est rendue au stade de GOSSELMING pour une rencontre athlétisme avec l'école maternelle de DOLVING. Différents ateliers (sauter, courir, lancer) ont été proposés aux enfants.



Lundi 4 décembre, le Saint Nicolas est venu rendre visite aux élèves de l'école. Il a été accueilli avec des chants. Comme les enfants ont été sages et qu'ils ont bien travaillé, il a apporté à chacun un petit cadeau et des chocolats.



L'élevage "For My Dreams" vient de fêter ses 30 ans



Tout a commencé en 1993 avec une femelle Cavalier King Charles qui s'appelait Isthara, depuis la passion de cette race et son amélioration au standard ne nous a plus quitté, chien facile à vivre, obéissant, calme tout en étant sportif.

Nous élevons la race dans les 4 couleurs, le blenheim, le tricolore, le ruby et le noir et feu, tous nos chiots sont inscrits au livre des origines française, sociabilisés aux maximum, vaccinés et pucé.



Frédéric & Sébastien
03 87 07 51 43

Les Frui'Thierry

Les années passent et ne se ressemblent pas. Une fois de plus nous avons été marqués par des conditions climatiques extrêmes.

Avec un printemps plutôt sec et sans forte gelée, nous avons fait une belle saison de fraises et les arbres ont fleuri sans incidence. Suivi d'un début d'été sec, qui nous a fait craindre le pire, pour finalement voir un mois d'août arrosé, qui nous a permis d'assurer une récolte plutôt correcte.

Première année de pleine production pour nos pommiers plantés en hiver 2019-2020.

En effet, me lançant dans cette aventure en créant de toute pièce et avec peu d'expérience, j'ai dû apprendre énormément et c'est grâce au service technique arboricole qui me conseille quotidiennement sur tous mes itinéraires que nous arrivons à ces résultats.

Il est indispensable d'entretenir nos cultures, pour une production qualitative et pour satisfaire l'appétit des consommateurs exigeant quant à l'aspect des fruits et légumes consommés.

L'agriculture française est l'une des plus strictes en Europe, d'un point de vue réglementaire ou environnementale, ce qui a été vivement dénoncé ces dernières semaines. Il a été démontré que 35% des fruits et légumes sont importés.

Je suis fier de vendre ma production à des partenaires qui mettent un point d'honneur à consommer local.

Plus qu'un métier, une passion, malgré les aléas ma motivation restera intacte.



Regroupement des écoles et création du SIVOS

Projet de rénovation du Pensionnat



Depuis plusieurs années, les communes du territoire échangent sur l'opportunité de regrouper leurs écoles au sein de l'ancien pensionnat de Fénétrange, devant un constat qui s'impose à tous : la chute démographique remet en question la présence d'un enseignement de qualité dans chacun de nos villages.

Nos écoles ne pourraient en effet se maintenir, qu'à la condition de proposer des classes à plusieurs niveaux : or cela ne permet pas une pédagogie optimale, en particulier pour les enfants en difficulté scolaire ou à besoins particuliers. C'est la raison pour laquelle par le passé déjà, plusieurs regroupements pédagogiques décentralisés se sont créés sur notre territoire.

Ils ont permis de répartir les élèves par école, qui proposent chacune un ou deux niveaux de classes.

Aujourd'hui ce système arrive à bout de souffle et plusieurs classes sont en menace de fermeture malgré le regroupement.

C'est dans ce contexte d'anticipation d'une nouvelle baisse démographique, que huit communes ont délibéré sur le principe de créer un regroupement centralisé, au sein d'une école de qualité, dans le cadre de la reconversion de l'ancien pensionnat de Fénétrange.

Cette opportunité s'impose en effet par rapport à la construction d'un nouveau bloc scolaire, car bénéficiera d'importantes subventions.

Les communes concernées sont Baerendorf, Fénétrange, Kirrberg, Hellingring, Postroff, Niederstinzeln, Rauwiller et Romelfing.

Les communes de Berthelming, Goerlingen et Hirschland ont décidé de ne pas rejoindre ce regroupement.

Au cours de l'année 2023, nos communes se sont réunies à plusieurs reprises et ont rédigé les statuts d'un SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire), dans le but de se regrouper dès à présent et dans la perspective de rejoindre le pensionnat de Fénétrange une fois rénové, c'est à dire à l'horizon 2027.

Le projet de ces statuts est en cours de validation au contrôle de légalité de la Préfecture de Metz, que nous avons interrogé préalablement pour éviter tout blocage futur.

En parallèle, l'ensemble de la reconversion du pensionnat, confiée à un architecte fin 2022, a été présenté au Conseil de la Communauté des Communes de Sarrebourg Moselle Sud le 18 juillet 2023, qui en a adopté le portage à la majorité des voix.

Cette décision permet au Sivos et à nos municipalités, de bénéficier de ce portage global par une collectivité qui en a les moyens humains et financiers : de ce fait le regroupement devient un projet désormais concret.

Le Sivos peut aller dans sa phase de création à huit communes, de manière à conventionner avec la Communauté des Communes.

Un concours d'architectes sera lancé sur le projet.

Benoit PIATOWSKI, maire de Fénétrange



Maisons Fleuries "les Particuliers"



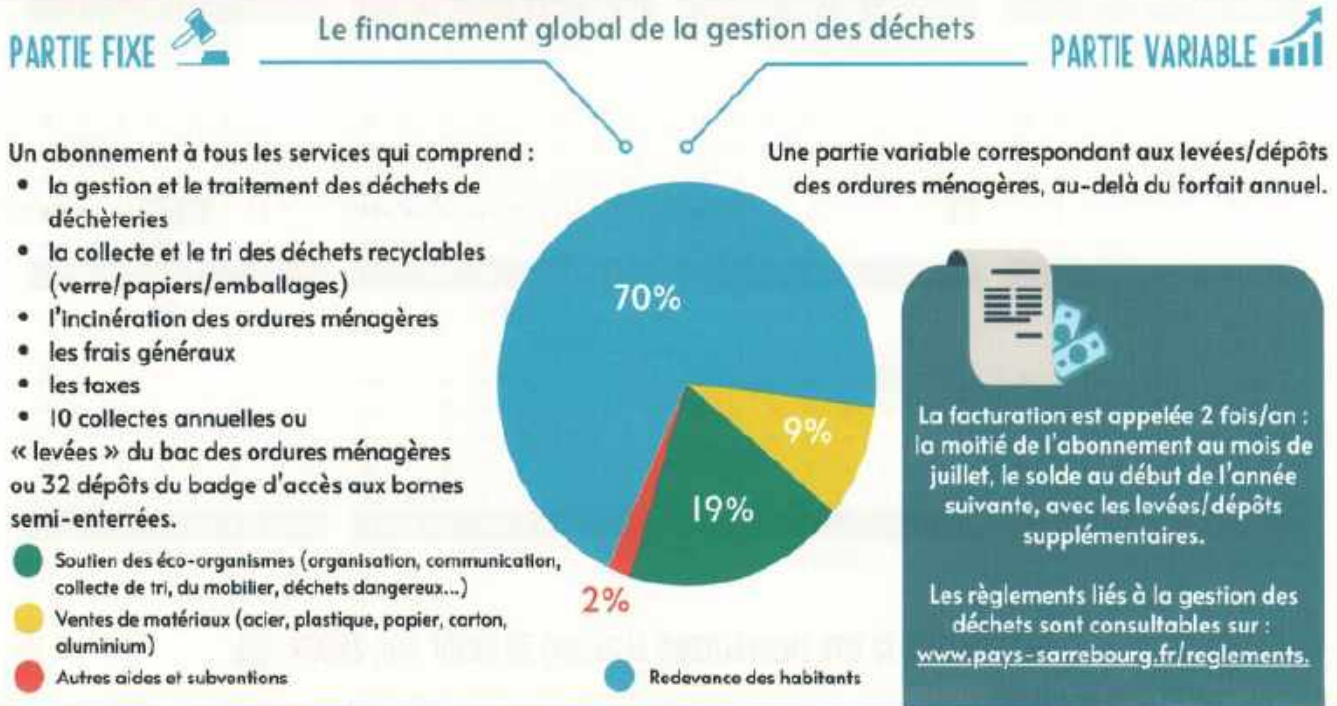
Le Jardin de Myriam (la commune)



QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La redevance incitative détermine la facturation de la gestion complète de vos déchets ménagers. Elle est obligatoirement due par tous les habitants, propriétaires ou locataires, domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg. Pour les foyers dotés d'une poubelle d'ordures ménagères individuelle (couverture bordeaux ou rouge) ou d'un badge d'accès aux bornes semi-enterrées*. Cette redevance est composée de 2 parties :

*excepté les habitants dont la collecte des ordures ménagères sont incluses dans les charges et les zones touristiques



avec le partenariat de **CITEO**

JE VALORISE LES EMBALLAGES EN LES TRIANT CORRECTEMENT

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ET VONT DANS LA BORNE OU LE BAC AU COUVERCLE JAUNE !



- ✓ Vides
- ✓ En vrac
- ✓ Non emboîtés
- ✓ Non lavés
- ✓ Sortir le bac la veille au soir

LE RECYCLAGE N'EST POSSIBLE QUE SI VOUS TRIEZ !

le tri des emballages c'est

81kg/habitant

en 2022

Un doute ?

Téléchargez l'appli du guide du tri





Chers (ères) habitants de Niederstinzeln,

Enfin 2023 s'en est allée avec ses événements climatiques, ses conflits, une baisse du pouvoir d'achat, la hausse des coûts de l'énergie et tous ces chemins d'épreuves individuelles, la maladie, la précarité qui bouleversent la vie des habitants de nos communes, et de surcroît l'année la plus chaude jamais enregistrée. Autant de facteurs et de paradoxes qui déstabilisent et fragilisent nos sociétés. Pour autant, dans ce beau pays de Sarrebourg, 2023 a été néanmoins pour beaucoup d'entre nous riche de petits et de grands bonheurs.

Nous voilà en 2024. Une année nouvelle qui se présente toujours un peu comme une page blanche. Une page que nous allons remplir de nos projets individuels et collectifs

Vivre ensemble au Pays de Sarrebourg, entre les contreforts vosgiens et le pays des étangs, rayonner pour attirer de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises, de nouveaux touristes. Pouvoir se loger décemment, transformer nos modes de vie pour lutter contre le réchauffement climatique. Renforcer notre esprit de solidarité pour que chacun bénéficie des services indispensables en matière de santé, de formation ou encore d'accès aux

démarches administratives. Voilà notre volonté à tous.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, en-dehors des Métropoles, tous les territoires ruraux ou semi-urbains, sont en concurrence, en compétition. Et les inégalités territoriales ne cessent de se creuser. Pour rester visible et audible de l'extérieur, il faut se battre, se démarquer, innover sans cesse et ne rien lâcher. Voilà notre chemin, notre ambition. Nous n'avons rien à perdre à expérimenter mais tout à gagner à devenir un laboratoire du développement local.

Nelson MANDELA disait : « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends »

Nous voyons bien que le réchauffement climatique multiplie les catastrophes naturelles : Les pluies torrentielles, les incendies, les sécheresses, les ouragans ou les inondations. C'est le plus grand risque pour notre territoire. Le changement climatique se traduit localement par une hausse des pluies violentes, accentue encore ce risque. **Les phénomènes d'inondation** vont s'accélérer, se déplacer et menacent particulièrement les constructions situées en bord de rivière et celles situées dans les couloirs de ruissellement des nombreux bassins versants du territoire. Les collectivités ont la responsabilité d'agir afin de prévenir ce risque ou d'en réduire les conséquences. Ce sujet n'était pas dans nos priorités, cela le devient maintenant.

La question de l'HABITAT fait également partie de nos priorités. C'est un enjeu énergétique important certes, mais aussi un déterminant majeur pour la santé et un critère pour attirer de nouveaux habitants. Rénover son habitat permet de limiter les pertes de chaleur et le gaspillage d'énergie, de lutter contre toute forme de pollution grâce à de multiples solutions proposées par notre service labélisé France RENOV.

Et puis nous allons concrètement entrer dans l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » une OPAH et qui va pouvoir concerner une grande partie des 23 500 logements de notre territoire.

Pour autant, la transition écologique n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle est mise au service d'un projet plus vaste, celui de prendre soin les uns des autres, de continuer à améliorer la vie des gens.

Sur le plan social, c'est le rôle de notre guichet « **France Services labellisée** » qui tient chaque semaine des permanences dans 6 communes, dont celle de Fénétrange, pour accompagner les personnes confrontées à des difficultés dans la réalisation de leurs démarches administratives. France services vous permet d'être accompagné dans un même lieu dans vos relations avec une dizaine d'organismes du service public. Je rappelle qu'en 2023, ce service a accueilli 2 250 personnes.

C'est aussi le rôle de notre service de portage de repas avec plus de 20 000 livraisons en 2023 mais qui arrive à saturation, il sera doublé cette année pour répondre à toutes nos 76 communes.

Et puis prendre soin des autres c'est surtout de leur santé. Aujourd'hui la contractualisation avec l'Etat, l'ARS, la Région, le Département, la CPAM et les centres hospitaliers est engagée et se définit autour de 71 actions différentes pour améliorer votre accès aux soins. Parmi ces actions, il y a un **Cabinet Mobile de Télémédecine** avec toute une technologie embarquée, et qui, dès le printemps, si les financements sont obtenus, circulera prioritairement dans les communes les plus éloignées.

Ensemble, faisons de 2024 une part de notre destin véritable. Travaillons collectivement, chacun à notre place, à nous demander comment on peut rendre le monde meilleur. Nous avons ici beaucoup d'atouts pour affronter des vents contraires, mais n'ayons pas de doute sur le fait qu'il faut se bouger et que nous aurons à tenir fermement le cap pour le bien-être de nos communes et de leurs habitants

Belle et heureuse année à vous.

Roland KLEIN

Président





Madame, Monsieur, chers amis de Niederstinzeln,

L'année 2023 a été particulièrement riche en émotions. La période de campagne a été intense, mais le score final de 868 voix de notre liste "Majorité Sénatoriale", menée au côté de Jean-Marie MIZZON, en valait la peine.

Ce résultat est à mes yeux une consécration et une reconnaissance du travail effectué pendant le mandat.

En additionnant le dynamisme de deux sénateurs de proximité et une liste de femmes et d'hommes de terrain, nous avons proposé l'expérience au service du territoire.

Cette union de forces a permis, la réélection des deux sénateurs de tête, mais aussi l'arrivée au Sénat du Docteur Khalifé KHALIFE. Un bel exploit pour les sénatoriales, prouvant une nouvelle fois que c'est en travaillant ensemble que les sénateurs feront avancer la Moselle.

Sénatrice et Présidente de la Commission des Finances à la Région Grand Est, je n'ai eu de cesse de venir à votre rencontre, dans vos mairies ou lors de vos manifestations.

Être à vos côtés est essentiel. Garder un contact avec les élus, vous qui êtes les premiers représentants de notre démocratie, en assurez les fondements, et la faites vivre au quotidien.

Venir en aide à chacune des communes, en fournissant un appui concret, a été ma préoccupation principale. Ainsi pour répondre à vos besoins, j'ai créé un site proposant des fiches types, qui permettent, pour chaque projet, de préciser les subventions qui peuvent être actionnées. Les " Ateliers de la Sénatrice", ont permis des échanges fructueux.

Avec mes collaborateurs, nous avons été à votre écoute régulièrement pour vous conseiller et vous accompagner face à vos problèmes administratifs, techniques, mais aussi juridiques.

Mon temps a été partagé entre le travail parlementaire et les rencontres de terrain, tout en prenant soin, dans mes interventions au Sénat, de restituer au mieux vos problématiques, vos craintes et vos attentes.

Vos suggestions ont été matérialisées à travers plusieurs de mes Propositions de Loi (PPL), de Questions au Gouvernement, d'interventions en hémicycle et la rédaction de plusieurs rapports.

Ainsi, je suis convaincue que les épreuves que nous avons déjà traversées et la force que nous avons su en tirer nous permettront de relever les défis qui nous attendent, pour forger à la fois l'avenir de nos communes et le destin de notre territoire.

Par votre confiance renouvelée, nous avons collectivement fait un premier pas dans cette direction le 24 septembre, et vous me trouverez toujours à vos côtés pour vous aider dans vos engagements, vos projets et votre élan en faveur de la Moselle.

Je vous réitère tous mes vœux pour cette année 2024, en souhaitant que celle-ci soit au rendez-vous de tous vos succès.

Fidèlement,
Catherine BELRHITI





2024 : Une année pleine de défis !

Quelques mots de votre Sénatrice dans le bulletin de la commune de Niederstinzeln, quelques mois après ma réélection au service des collectivités territoriales de Moselle.

Mon engagement pour la Moselle n'en est que plus affirmé encore. Toujours plus proche des élus locaux, je reste une élue de confiance, de proximité, d'écoute mais surtout de terrain. Ayant moi-même été maire dans le passé, je connais les thématiques et les problèmes auxquels sont confrontés les élus municipaux.

Mon engagement se porte aussi au niveau départemental. En tant que conseillère départementale de la Moselle, je défends les intérêts des citoyens et des communes, toujours dans une logique de proximité et d'écoute afin de faciliter la vie et la mobilité des acteurs locaux.

Mon investissement pour le devenir de la Moselle perdure et perdurera dans le temps.

En soutien aux maires des communes de notre département, je me fais le relais, au Sénat, de leurs préoccupations dans l'exercice de leur mandat.

J'y aborde des projets et des propositions de lois en faisant passer les intérêts de la Moselle avant tout. Vous aussi par ailleurs, en tant que citoyen, êtes déjà nombreux à me solliciter pour me faire part de revendications qu'il vous tient à cœur de défendre.

2024 sera pour moi, une année riche de travail parlementaire, de visites aux élus locaux et de représentations officielles avec le soutien des Mosellans.

Au cours de cette année, je souhaite que la France donne à voir au monde la plus belle image d'elle-même à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris et qu'elle vous rende fiers d'appartenir à notre beau pays.

Dans cette optique, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2024.

Que cette année vous soit la plus belle possible, pleine de bonheur et de réussite, sans oublier de vous souhaiter une santé de fer, pour vous et vos proches.

Christine HERZOG
Sénatrice de la Moselle
Conseillère départementale





Chers concitoyens de Niederstinzeln,

C'est toujours un privilège pour moi de pouvoir m'adresser à vous dans votre bulletin communal au moment de la nouvelle année. C'est l'occasion d'en remercier l'équipe municipale, de saluer son dynamisme et sa volonté de continuer à mener des projets structurants pour la commune, même dans un contexte inflationniste et réglementaire peu favorable comme celui de 2023.

Ce fut le cas notamment cette année avec la rénovation de l'intérieur du temple, après les travaux de restauration déjà mis en oeuvre en 2016 et 2017, fruit d'un partenariat entre la commune et les bénévoles dont l'investissement fut essentiel. A cela s'ajoute les travaux de mises aux normes de l'électricité de l'Eglise.

Le dynamisme de la vie associative dans la commune est également à souligner, avec notamment l'organisation de l'incontournable "marche populaire" qui rencontre depuis des années un franc succès et constitue un événement à la fois sportif et festif!

Je vous remercie de ces initiatives qui font vivre notre territoire. Notre lien est ma force et je me nourris de nos échanges pour renforcer ma réflexion sur les travaux du Parlement.

A l'Assemblée nationale comme sur le terrain, j'agis pour défendre nos valeurs et nos convictions et pour mener les combats de long terme qui me semblent essentiels pour rétablir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins ou de présence des services publics, améliorer le pouvoir d'achat des ménages, revaloriser le travail, ou encore renforcer la sécurité aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

Au sein de la Commission des finances de l'Assemblée dont j'ai eu l'honneur d'être réélu Secrétaire par mes pairs en juin dernier, je défends également des propositions pour améliorer la compétitivité de nos entreprises, aider nos agriculteurs confrontés à la concurrence déloyale ou à la récurrence des aléas climatiques, ou encore accompagner dans leurs démarches nos communes dont les budgets sont fragilisés à la fois par les risques climatiques, l'inflation ou les dégradations de biens publics.

Par ailleurs, la vitalité et le rayonnement de notre territoire et le bien-être de chacun de ses habitants constituent pour moi une priorité absolue. Je citerai simplement deux exemples très récents.

Sur le plan environnemental, avec d'autres députés de territoires reconnus comme le nôtre « réserve mondiale de biosphère » de l'UNESCO, je mène actuellement des actions auprès du cabinet de la Première Ministre afin d'obtenir un soutien direct en faveur de chacune de ces réserves, qui contribueront à la mise en oeuvre d'actions pilotées et concertées à l'échelle locale en faveur du développement durable.

Sur le plan du rayonnement et de l'animation, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Championnat National de Cyclisme des Élus sur notre territoire le 16 septembre dernier. Des centaines d'élus venus de toutes les régions de France s'y sont retrouvés pour une belle fête du vélo. L'enthousiasme et la présence massive du public sur chaque épreuve, l'engagement très fort des bénévoles et l'organisation sans faille de cet événement ont encore favorisé la reconnaissance de notre Sud mosellan et donnent désormais à notre territoire l'espoir d'accueillir prochainement une étape du Tour de France, une candidature portée par notre Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud.

Chers concitoyens de Niederstinzeln, vous pouvez compter sur moi pour continuer de défendre notre magnifique circonscription et de faire entendre votre voix à l'Assemblée nationale.

Je vous souhaite à tous une belle année 2024, riche en défis que nous saurons relever ensemble !

Fabien DI FILIPPO

Député de la Moselle





Bernard SIMON, votre conseiller départemental du canton de SARREBOURG vous présente ses vœux pour l'année 2024

Chers habitants de Niederstinzel,

C'est avec plaisir que je réponds à l'invitation de votre maire à m'exprimer dans les colonnes du bulletin municipal de votre commune de Niederstinzel, et je l'en remercie sincèrement.

En 2023, nous avons toutes et tous vécu une année éprouvante, le retour de la guerre en Europe, la réalité économique et sociale compliquée. Nous sommes confrontés à des mutations profondes alors qu'un monde nouveau peine encore à émerger.

C'est pourquoi je tiens à rappeler mon attachement aux valeurs de notre République qui sont le socle du vivre ensemble et le remède au pessimisme ambiant.

Je veux vous parler de confiance en l'avenir et je vous invite toutes et tous à être animés par l'envie d'agir en vous assurant de ma détermination à poursuivre la politique engagée en faveur du canton de Sarrebourg et d'une Moselle attractive et solidaire.

Notre mission essentielle au Département est de continuer à préparer l'avenir en étant bien présent et en se tenant à vos côtés. Nous le prouvons tous les jours en accompagnant les Mosellanes et les Mosellans « *du premier sourire au dernier soupir* », les 46 communes du canton avec les maires et les élus et l'ensemble des associations.

Tout au long de l'année à venir, je continuerai à aller à votre rencontre pour vous écouter et poursuivre, au plus près de vos besoins, cette action de proximité au service de toutes les solidarités sociales et territoriales car cette action est déterminante dans un canton aussi vaste et diversifié que le canton de Sarrebourg.

Nous allons donc poursuivre ces politiques afin de soutenir l'emploi, aider les familles en recherche de logement, veiller aux conditions d'apprentissage de nos collégiens, assurer le bien-être des personnes âgées, adapter le cadre de vie des personnes en situation de handicap et contribuer aux parcours d'insertion des plus démunis.

Je reste à votre écoute et vous souhaite à toutes et tous un très beau Noël, de belles fêtes et un bonne année 2024 !

Bernard SIMON

Vice-Président du Conseil Départemental.



Bougez durablement en Moselle Sud !



Autopartage Citiz

Location d'une voiture 24h/24 & 7j/7

2 VÉHICULES EN LIBRE-SERVICE

La CCSMS, en partenariat avec l'opérateur Citiz, a mis en place un service d'autopartage.

Le service est **facturé à l'heure et au kilomètre parcouru** et comprend **tous les frais du véhicule** (carburant, assurance) sans se soucier de sa logistique (entretien, nettoyage). **Deux stations**, à la gare et à la mairie de SarrebouRG, accueillent chacune un véhicule en autopartage.

- Plus d'informations sur l'utilisation de l'autopartage :
- www.grand-est.citiz.fr
- via l'application mobile Citiz (sur Android & iOS)
- 03 88 23 73 47



Bougez durablement en Moselle Sud !



Covoiturage

7 aires de covoiturage

- FÉNÉTRANGE • HÉMING • MOUSSEY
- PLAINE-DE-WALSCH • SARREBOURG
- (GARE ET ROUTE DE HESSE) •
- TROISFONTAINES

La CCSMS a aménagé ces aires de mobilité pour **faciliter le covoiturage, connecter les modes de déplacement** en plaçant les aires à proximité des transports en commun, stationner son véhicule (voiture, moto, vélo) en sécurité et recharger des véhicules électriques.

Vous pouvez covoiturer au quotidien en utilisant l'application **BlablaCar Daily**.

- Plus d'informations :
- www.cc-sms.fr
- 03 87 03 26 34

Bougez durablement en Moselle Sud !



Mobilité électrique

18 bornes de recharge

- ABRESCHVILLER • FÉNÉTRANGE
- HÉMING • LANGATTE • LORQUIN
- MOUSSEY • NIDERVILLER
- PLAINE-DE-WALSCH • REDING
- TROISFONTAINES • SARREBOURG (6)

Faites le plein d'énergie sur le territoire de la CCSMS ! Le réseau intercommunal vous permet de recharger votre **voiture, moto ou vélo électrique** avec un tarif de **0,55€ par kWh consommé**.

- Plus d'informations sur l'utilisation des bornes :
- www.freshmile.fr
- via l'application mobile Freshmile (sur Android & iOS)



France Services : vers une accessibilité renforcée

Besoin d'un accompagnement numérique pour refaire vos papiers d'identité, déclarer vos impôts, demander une aide ou préparer votre retraite ? La conseillère France Services de la CCSMS vous aide dans vos démarches !

La France Services Multisites de Sarrebourg Moselle Sud est un guichet unique qui combine un accueil physique et un accompagnement numérique. Il regroupe en un même lieu plusieurs services publics : le Ministère de l'Intérieur, la MSA, La Poste, le Ministère de la Justice, la Direction Générale des Finances Publiques, la CPAM, la CAF, la CARSAT et le Pôle Emploi.

Ouvert 5 jours par semaine sur une amplitude de 24h, la CCSMS a créé une France Services Multisites pour faciliter l'accès à ce service à l'ensemble de ses habitants. Ainsi, 6 antennes ont ouvert leurs portes le 7 juin 2022 sur le territoire intercommunal.



📍 Pour prendre rendez-vous :
✉️ franceservices@cc-sms.fr
☎️ 06 79 71 71 61

France Rénov' : votre allié contre les arnaques à la rénovation !

Rénover pour plus de confort et d'économies, mais attention aux arnaques ! L'Espace Conseil France Rénov' de la CCSMS est là pour garantir la concrétisation de votre projet en toute sérénité.

Face aux nombreuses arnaques, la CCSMS a mis en place un Espace Conseil France Rénov' dans ses locaux pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation. Cet espace propose une assistance gratuite et neutre pour aider les propriétaires grâce :

- Conseils personnalisés sur les aides disponibles et techniques à mettre en oeuvre ;
- Vérification de la validité et de la cohérence des devis ;
- Conseils pour la sollicitation des aides financières ;
- Propositions d'entreprises locales et qualifiées.

Prenez rendez-vous avec la conseillère France Rénov' par téléphone au ☎️ 03 87 25 89 90 ou en ligne : 📧 sarrebourg.renovio.com. Les entretiens sont réalisés - sur rendez-vous uniquement - dans les locaux de la CCSMS, 3 Terrasse Normandie à Sarrebourg

Bougez durablement en Moselle Sud !



Location de vélo électrique

À LA SEMAINE - AU WEEK-END
À LA SEMAINE - AU MOIS

Pour découvrir les plus de 120 km de pistes cyclables du territoire, louez un vélo à assistance électrique (VAE) pour vous déplacer sans effort jusqu'à 25 km/h.

Un service de location vélo est proposé sur l'Office de Tourisme Intercommunal Sarrebourg Moselle Sud et à l'agence iSibus.

📍 Tourisma : ☎️ 03 87 43 11 22
📍 iSibus : ☎️ 06 89 716 636

Garage à vélos

GARE DE SARREBOURG

Carez votre vélo en toute sécurité ! Un local à vélo d'une capacité de 33 places dont 10 emplacements de recharge électrique est à votre disposition.

➡ Plus d'informations auprès de l'Office de Tourisme : ☎️ 03 87 43 11 22

Bornes de réparation vélo

SARREBOURG GARE - RÉDING GARE - HART-CLÖCHER - HESSE WITTEBÄHLE - HESSE LA FORCE WÄSSELWÄLLEN - WITTEBÄHLE - STANG-CAPELLE PORT-NOUILLON

La CCSMS a également mis en place 8 bornes de réparation vélo en ultra-rapide. Réparez tous types d'avaries grâce à ces bornes et leurs larges palettes d'outils lors de vos déplacements (régler un pneu, resserrer un train, remplacer un accessoire, etc.).

🚲 Mobilité cyclable

Bougez durablement en Moselle Sud !



Réseau iSibus

LUNDI - SAMEDI - 6H-19H

Le réseau iSibus dispose de deux lignes régulières desservant Sarrebourg et Réding.

Réseau iSitat « Couronne »

LUNDI - SAMEDI - 6H-19H

Le service de transport à la demande iSitat « Couronne » fonctionne sur réservation préalable jusqu'à 2h avant votre voyage. Les communes desservies sont : Bébing, Buhl-Lorraine, Haut-Clocher, Helloring-lès-Fénétrange, Hommaring, Imling, Niderviller, Postroff, Sarraitroff, Schneckenbusch et Xouaxange.

Réseau iSitat « Villages »

MARDI - VENDREDI - 9H-12H

Le service de transport à la demande iSitat « Villages » fonctionne sur réservation préalable la veille de votre voyage. Le chauffeur vient vous chercher pour ramener directement devant chez vous. Ce service est disponible à partir des communes suivantes : Assenoncourt, Aspach, Barchain, Belles-Forêts, Desseling, Foucrey, Fraquefing, Fribourg, Guermange, Hattigny, Ibigny, Lafrimboile, Landange, Laneuville-lès-Lorquin, Méairies-Saint-Quirin, Mousse, Neufmoulins, Rhodes, Richeval, Saint-Georges et Turquestein-Biancrup.

📞 Informations & réservations :
🌐 www.isibus.fr ☎️ 0 800 716 636 (gratuit)



LE BUDGET COMMUNAL 2023

Le budget communal se divise en deux sections :

- la section de fonctionnement
- la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

LE BUDGET COMMUNAL 2023

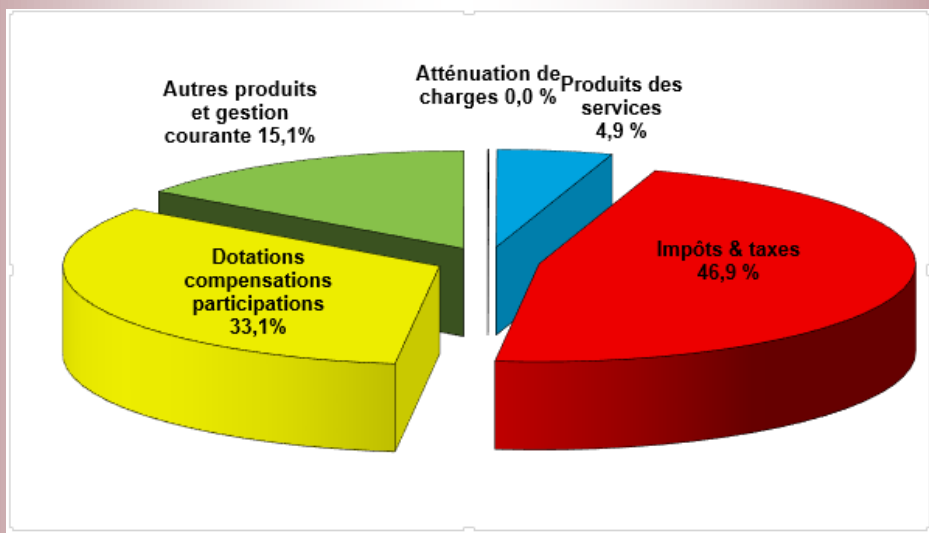
Le Budget Communal se divise en deux sections:
 la section de FONCTIONNEMENT
 la section d'INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES:

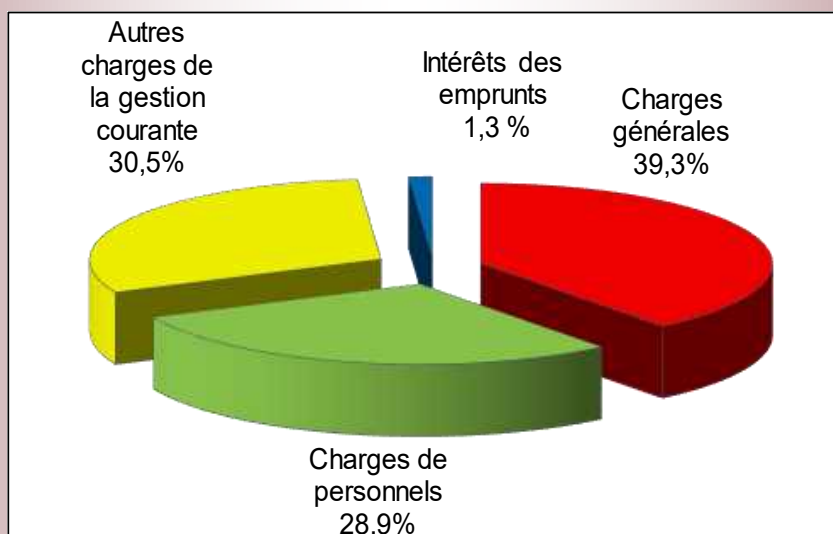
Chapitres:

13	Atténuation de charges	66 €
----	------------------------	------



Dépenses

Chapitres:			
11	Charges à caractère général	détail	36 220 €
	Achats non stockables ou non stockés	14 384	
	(eau, électricité, fournitures, fleurs, produits d'entretien, petits équipements,)		
	Services extérieurs	12 317	
	(Entretien terrains, bâtiments, réparation éclairage public, voirie, assurances, maintenance, sonneries églises, élagage débroussaillage,...)		
	Autres services extérieurs	7 816	
	(Fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphone, cotisations, internet annonces, honoraires & indemnités diverses, OM, bulletin municipal,...)		
	Impôts et taxes	1 703	
	(Impôts et taxes foncières des propriétés communales)		
12	Charges de personnel		
	(Rémunérations et cotisations personnel communal)		
65	Autres charges de la gestion courante		28 091 €
	Indemnités de fonction maire et adjoints + cotisations		
	Contingents et participations diverses		
	(Attribution compensation CCSMS, Accompagnement scolaire, periscolaire ...)		
	Subventions diverses		
	(Associations locales & autres,...)		
66	Charges financières et exceptionnelles		1 195 €
	Intérêts des emprunts		
TOTAL DES DEPENSES:			92 119 €



SECTION D' INVESTISSEMENT

Recettes

DETR		7 036 €
Porte Eglise	1 116 €	
Travaux rénovation intérieur Temple	5 920 €	
Dotations & participations diverses		662 €
Récupération TVA travaux d'investissement 2021	262 €	
Taxe d'aménagement dépôt garantie	400 €	
TOTAL DES RECETTES:		7 698 €

Dépenses

Certificat Electronique	552 €	
Travaux rénovation intérieur Temple Architecte	3 953 €	
Etudes Rue Principale	13 962 €	
Achat divers	1 472 €	
Remboursement capital des emprunts	27 588 €	
TOTAL DES DEPENSES:		47 527 €

BALANCE GENERALE 2023

Recettes	Fonctionnement	150 569 €
	Investissement	7 698 €
	Report Excédent fin 2022	146 785 €
Total des recettes		305 052 €
Dépenses	Fonctionnement	92 119 €
	Investissement	47 527 €
TOTAL DES DEPENSES:		139 646 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		165 406 €



Les Délibérations du Conseil Municipal 2023

Séance du 21 février :

- Intervention officielle de la Gendarmerie Nationale en vue de la présentation du dispositif « Participation Citoyenne »
- Rattachement de la commune au dispositif « Participation Citoyenne »
- Location de la salle “ Le Préau ” aux Associations
- Gestion rénovation du logement avant de la mairie

Séance du 25 mars :

- Adoption du compte de gestion et compte administratif 2022
- Affectation du résultat d'exploitation 2022
- Subvention communale 2023
- Vote des taxes locales directes
- Budget Primitif 2023
- Travaux au cimetière—Prolongation Columbarium
- Don



Séance du 25 avril :

- Présentation du dossier d'aménagement et sécurisation de la rue principale
- Etude de géotechnique dans le cadre de l'aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Etude de géométrie dans le cadre de l'aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Désignation d'un maître d'œuvre dans le dossier des travaux de rénovation interne du temple

Séance du 4 juillet :

- Communiqué sur les émeutes
- Travaux de rénovation intérieure du temple
- Attribution des 6 lots concernant les travaux de rénovation intérieure du temple
- Mise à jour plan DICRIM et plan de sauvegarde de la commune
- Décision nouveau locataire d'un terrain communal
- Modification temps de travail adjoint technique
- Logement communal 42, rue Principale

Séance du 12 septembre :

- SCOT de l'arrondissement de Sarrebourg avis suite notification du projet de modification simplifié n°1 du SCOT
- DICRIM et Plan de Sauvegarde de la commune—Mise en place de l'arrêté municipal
- Participation brioches de l'amitié
- Décisions modificatives—transferts de crédits n°1
- Chasse communale—renouvellement des baux de chasse 2024/2033—consultations des propriétaires
- Commission consultative de la chasse

Séance du 4 octobre :

- Chasse communale—renouvellement des baux de chasse 2024/2033—consultations des propriétaires
- Commission consultative de la chasse (C4)

Séance du 26 octobre :

- Mise en location chasse communale 2024 à 2033
- Location de la salle communale le Préau aux associations
- Travaux de mises aux normes électriques à l'église
- Création d'une nouvelle rue communale

Séance du 12 décembre :

- Avenant du bureau d'étude Berest
- Modification délibération décision modificative N°1 du Budget primitif
- Elaboration de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Avis sur la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols
- Dénomination officielle des deux squares de la commune
- Convention du maintien du transport méridien entre la région Grand-Est et le RPI Berthelming—Niederstinzeln—Romelfing



La Charte des Règles de vie commune au village

La municipalité agit au quotidien, pour assurer un cadre de vie agréable aux habitants avec l'entretien et l'embellissement fleuri des espaces publics. La condition fondamentale pour le bien-être et le bien vivre ensemble, c'est le respect des uns et des autres. Et pour le bon fonctionnement de notre collectivité, il est bon de rappeler quelques règles essentielles de vie commune, qui permettent de vivre en bonne harmonie, à savoir :

1/ La Limitation de vitesse

Je respecte la limitation de vitesse dans tout le village, qui est de 30 Km/h, pour la "sécurité" de nos piétons, enfants, personnes âgées et cyclistes. Nous avons des enfants, qui jouent et s'amuse dans les rues. Prudence avant tout.



2/ Le Stationnement

Je ne stationne pas sur les trottoirs existants, destinés aux piétons et poussettes. J'évite les stationnements gênant le voisinage et la circulation.

3/ L'Entretien (propriété et Usoir)

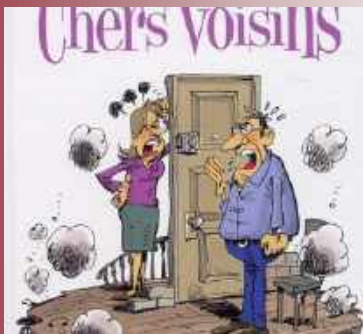
J'entretiens ma propriété et ses abords. Je nettoie également le trottoir et l'usoir devant chez moi sans tout attendre de la collectivité. J'entretiens mon terrain, pour faciliter le bon écoulement des eaux pluviales.

J'ENTRETIENS
MON TROTTOIR
TOUTE L'ANNÉE



4/ Le Voisinage

Je favorise le bon dialogue avec mon voisinage. Si un problème nous oppose, je lui propose une solution avant de me plaindre en mairie ou à la Gendarmerie. Je l'informe en cas de départ en vacances. Je prends des contacts avec mon voisin en cas de personne âgée, en situation de solitude, de fragilité et durant des périodes d'alerte météo.



5/ Les Poubelles

Je place mes poubelles à l'intérieur de mon garage, pour éviter tout éparpillement des déchets sur la voie publique. Je respecte le tri des déchets, mis en place par le Pôle déchets.



6/ Les Petits Travaux

Je n'utilise pas ma tondeuse ou tout autre engin à moteur, les dimanches et jours fériés. Les travaux de bricolage et de jardinage, qui peuvent causer du bruit, ne peuvent être fait que les jours et heures ouvrables : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



7/ Le Brûlage des Déchets

Je respecte l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Seul l'écobuage avec dérogation est possible. Dans la mesure du possible, je me rends à la déchetterie. A défaut, je peux contacter la mairie.



#Ramasse ma crotte!

8/ Les Animaux de Compagnie (NAC)

Je suis responsable de mes animaux de compagnie. Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. Je fais stériliser mon ou mes chats en liberté.

9/ Déclaration de Travaux

Je me renseigne en mairie, avant d'entreprendre des travaux, car un permis ou une déclaration est souvent nécessaire, pour construire, rénover, faire un ravalement de façade, créer un abri de jardin, voir édifier une clôture.

Quelles démarches pour quels travaux ?



10/ La Spécificité du Village Français :

Il est de tradition, que nos clochers sonnent régulièrement, que nos coqs chantent à l'aube, que nos agriculteurs et maraichers travaillent avec leurs engins agricoles, et que nos arbres perdent leurs feuilles selon les saisons. Et surtout, que nos enfants, qui jouent et s'amuse dans la rue, génèrent de la vie, des sourires, des cris de joie et de bonheur. Faisons preuve de bienveillance.

11/ Epilogue

Je m'engage dans toute cause collective (association) en participant à la vie active et manifestations de la commune. Je n'attends pas tous des autres. Je cherche à comprendre et à me rendre utile, plutôt que de critiquer et dénigrer tout et son contraire. J'encourage l'ouverture d'esprit et dénonce l'hypocrisie maléfique. Enfin, je donne un peu de mon temps libre, pour faire vivre ma commune.

La liberté de chacun s'arrête là, où commence celle de l'autre.

Avec toute ma Bienveillance.

Le Maire,
Patrick SINTEFF

PanneauPocket

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

 **Panneau
Pocket**

 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**



100% GRATUIT **100%** ANONYME **0%** PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger
simplement l'application et recevoir
nos actualités en temps réel

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple,
scannez pour
télécharger l'appli !



Le Cycle des traitements de l'eau (Le petit cycle)



Adresses utiles

Tél : 03 87 07 61 16
Email : mairie.niederstinzel@wanadoo.fr

Mairie de Niederstinzel
42, rue Principale
57930 NIEDERSTINZEL

Maire : SINTEFF Patrick
Tél : 06 88 62 05 61

Site internet :
www.niederstinzel.fr
Panneaupocket



Secrétariat : Vicky SCHMELZER
Permanences :
Lundi de 17h à 19h
Jeudi de 13h30 à 16 h30

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15

ZAC des terrasses de la Sarre
3, rue Terrasses Normandie
BP 50157
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 03 87 03 05 16

Ouverture déchèterie de Berthelming
Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h*
Jeudi de 14h à 18h*
Samedi de 9h à 12h & 13h à 18h*
*Fermeture à 17h en période d'hiver

CCSMS :
Communauté de Communes
Sarrebouurg Moselle Sud

Pôle Déchets
Pays de Sarrebouurg

Président : Roland KLEIN
Directeur Général : Philippe MORAND

ZAC des terrasses de la Sarre
Terrasses Normandie
CS 70150
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 0800 807 018
Gratuit depuis un poste fixe

Trésorerie de Sarrebouurg
12, rue de Lunéville
57400 SARREBOURG
Tél : 03 87 23 72 00

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h

Abbé : **Patrick MULLER**
Presbytère catholique
57400 SARREBOURG
Tél : 06 25 11 66 84

Pasteur : Wolfram STEUERNAGEL
Presbytère 67260 WOLFSKIRCHEN
Tél : 03 88 01 24 77
Email : pasteur.steuernagel@gmail.com

Février 2024

Directeur de publication : Patrick SINTEFF
Réalisateur : Vicky SCHMELZER
Impression : Groupe Bateliers—Bischheim
Dépôt légal : février 2024

Bulletin Municipal n°32

**Toute l'équipe
Crédit Mutuel Etangs et deux provinces
vous souhaite la bienvenue**

RENCONTRONS NOUS !

1 rue du Maréchal Leclerc - 57930 Fénétrange
1 rue de Fénétrange - 57400 Sarraltroff
Tél. : 03 87 23 43 81
Courriel : 05520@creditmutuel.fr



Pour nous rejoindre rien de plus simple



Horaires d'ouverture

Accueil		
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI	10h à 12h	14h à 16h
SAMEDI MATIN	9h à 12h	

Sur rendez-vous uniquement		
MARDI	9h à 12h	13h à 18h
MERCREDI	10h à 12h	13h à 17h
JEUDI	8h à 12h	13h à 17h
VENDREDI	9h à 12h	14h à 18h
SAMEDI	8h à 12h	

Crédit Mutuel
Etangs et deux provinces

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le code des assurances.